



Parcs
naturels
régionaux
de France

U N E A U T R E V I E S ' I N V E N T E I C I

FOCAL Développement économique : l'innovation au service des populations



QUESTION D'ACTUALITÉ : **Les Parcs et la COP21**



Editorial de Christian Audouin



Ph. DR.

Les Parcs concentrent des patrimoines remarquables et constituent en même temps des territoires vivants, riches de 3,5 millions d'habitants et de plus de 350 000 entreprises et 850 000 emplois. C'est dans ce contexte que la loi donne aux Parcs, parmi leurs 5 missions, celle de contribuer au développement économique, social et culturel, et à la qualité de vie.

Le Président de la République a tenu à le rappeler en début d'année :

« Les Parcs naturels régionaux sont de formidables laboratoires qui transforment des exigences de conservation en opportunités d'innovations technologiques et de diffusion à de nombreux secteurs par le développement d'activités et l'émergence de nouveaux acteurs économiques. »

La note d'orientation stratégique dont le réseau vient de se doter répond à cette attente et renforce notre ambition au travers de 4 principaux leviers socio-économiques :

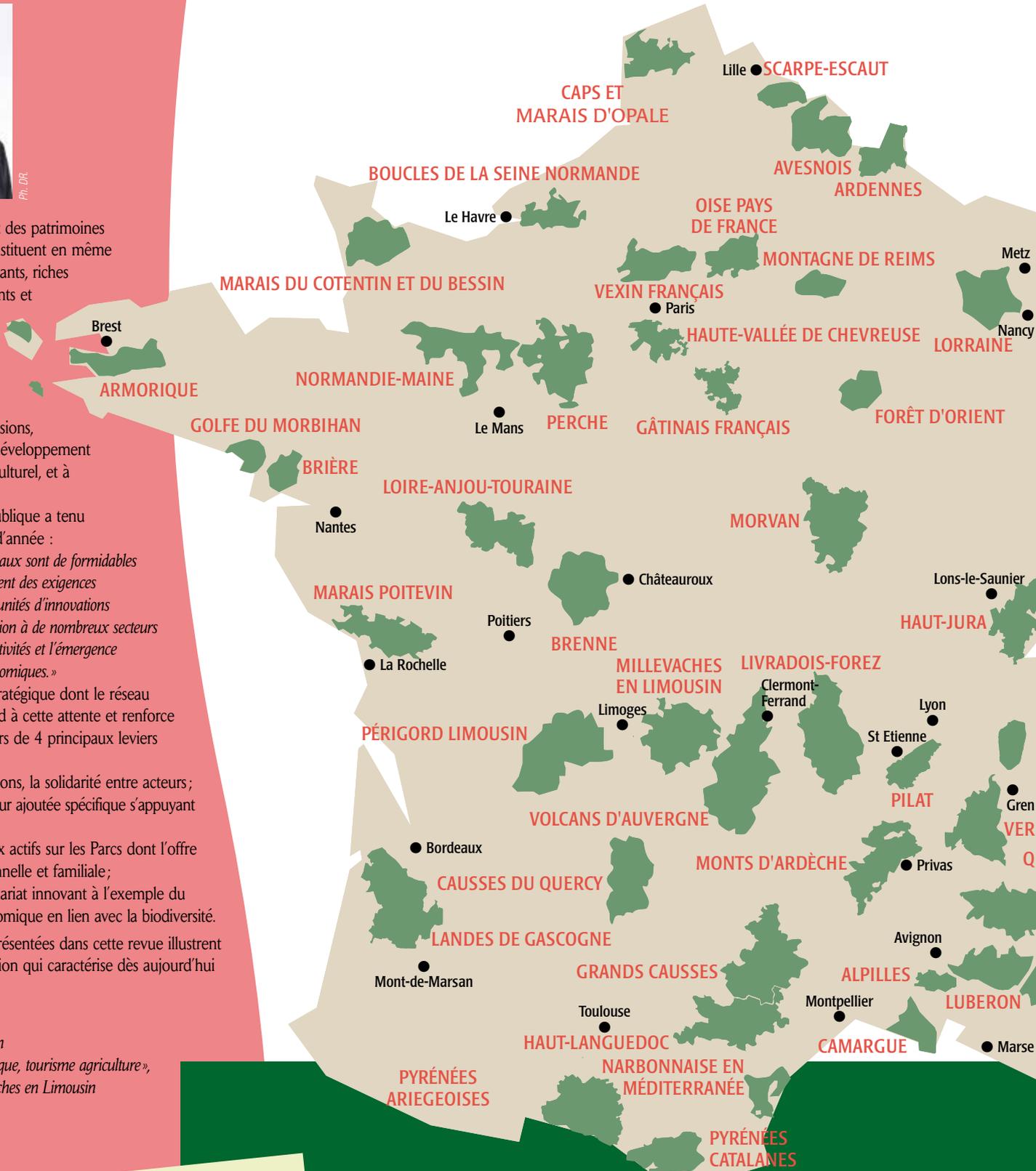
- favoriser les coopérations, la solidarité entre acteurs ;
- leur apporter une valeur ajoutée spécifique s'appuyant sur notre attractivité ;
- accueillir de nouveaux actifs sur les Parcs dont l'offre est à la fois professionnelle et familiale ;
- soutenir un entrepreneuriat innovant à l'exemple du développement économique en lien avec la biodiversité.

Les expérimentations présentées dans cette revue illustrent la dynamique d'innovation qui caractérise dès aujourd'hui les Parcs ■

Christian Audouin

Président de la commission

« Développement économique, tourisme agriculture »,
Président du Parc Millevaches en Limousin



Votre avis sur ce magazine nous intéresse !

Ce magazine évoluera prochainement. Pour être au plus près de vos attentes, nous vous remercions de répondre à quelques questions dans un questionnaire en ligne :

<http://bit.ly/1ED6Fru>

Merci !



Editorial de Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



Pr. H. Vincent

Cette fin d'année 2015 va être marquée par deux évènements importants : l'organisation de la conférence mondiale sur le climat (COP21) à Paris et les élections régionales dans les 13 nouvelles Régions.

Dans le cadre de la COP21, les Parcs se mobilisent pour faire connaître leurs initiatives en faveur de la lutte contre le changement climatique. C'est bien sûr un enjeu planétaire et l'on souhaite que la COP21 permette d'adopter des engagements ambitieux entre les États pour l'avenir. Mais c'est aussi un enjeu local et citoyen pour lequel les 51 Parcs doivent poursuivre et renforcer leurs actions quotidiennes.

Innover, expérimenter, sensibiliser, doivent être dans ce domaine les moteurs de l'action des Parcs.

À ce titre, cet été, le Président de la République François Hollande s'est rendu dans un Parc, répondant ainsi à la promesse qu'il avait faite en février lors de la réception des Présidents de Parcs à l'Élysée. Accompagné de Ségolène Royal, il s'est rendu dans le Massif des Bauges et y a souligné la forte implication des Parcs dans la transition énergétique suite à la promulgation de la loi.

Le vote par le Parlement de la dernière des 3 lois concernant la réforme territoriale, celle portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) en juillet dernier, achève l'architecture de l'organisation et des compétences des différentes collectivités. Cette loi pose des questions quant à l'avenir de notre structure de gestion qu'est le syndicat mixte. Un travail est engagé sur ce point avec les ministères concernés.

La création des nouvelles grandes Régions nécessite une réorganisation des relations avec les Parcs qui devront se saisir de cette évolution pour valoriser davantage le caractère exceptionnel de leur territoire, de leur projet qu'est la charte et de leur ingénierie de proximité.

La première Université d'été des Parcs qui s'est tenue début juillet à Lourmarin dans le Parc du Luberon a été riche en échange. Son thème portait sur la relation Homme-Nature, thème qui va mobiliser notre réseau durant les deux prochaines années pour aboutir à des propositions sous la forme d'un manifeste à l'occasion des 50 ans des Parcs en 2017.

Enfin, le sujet abordé dans cette revue positionne le rôle des Parcs dans le développement économique. L'expérimentation et l'innovation doivent être au cœur de leur action pour soutenir de nouveaux modèles de développement fondés sur la valorisation des ressources locales ■



Sommaire

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Baronnies provençales : L'énergie aux mains des citoyens
- Pilat : La gestion des chemins en bonne voie
- Montagne de Reims : Biodiversité dans la cité
- Luberon : Vers un réseau de Géoparcs
- Morvan : Des chemins de mémoire
- Haut Jura : Oh label rivière !
- Massif des Bauges : Miellerie collective, l'initiative qui bourdonne
- Périgord-Limousin : Une oeuvre d'art dans mon salon
- Marais poitevin : Guides touristiques à la rame
- Loire Anjou Touraine : Apprendre et inventer ses paysages avec les habitants
- Vexin français : « Le développement durable, c'est aussi chez moi »
- Chartreuse : La glisse made in Parc
- Gâtinais français : Arbres et cultures, association de bienfaiteurs
- Forêt d'Orient : Sus au CO² et à l'engrenage de la précarité énergétique
- Camargue : Une route équestre transfrontière entre deux deltas rizicoles
- Martinique : Un Espace Info Energie itinérant « pêche » l'exemple avec brio

- Monts d'Ardèche : La loutre rentre à la maison
- Ardennes : Vers un affouage durable

10-12 QUESTION D'ACTUALITÉ

- Les Parcs et la COP21

13-18 FOCAL

- Développement économique : l'innovation au service des populations

19-21 ACTEURS

- Chartreuse : Fabien Hobléa, président du Comité scientifique de Chartreuse, attentif à ses sommets, ses pentes et leurs entrailles...
- Pyrénées catalanes : Lucie Julien, chargée de mission Paysage
- Volcans d'Auvergne : Charles Moncouyoux et Méline Semensatis créent le Bus 26, un restaurant itinérant

22-23 RÉSEAU



Baronnies provençales

L'énergie aux mains des citoyens

Grâce à la mobilisation des citoyens, des associations, des entreprises et des collectivités, en Rhône-Alpes, on invente le concept de production d'électricité photovoltaïque partagée. Bienvenue dans les Baronnies provençales, sur les toits de la première centrale villageoise photovoltaïque de la région PACA

Dans le quartier des Grands prés, les petits logements collectifs de la commune de Rosans s'appêtent à troquer leurs tuiles rouge brique pour des panneaux photovoltaïques. Un peu plus loin, les logements de fonction de la gendarmerie du village se verront également affublés de ces écrans producteurs d'électricité. « Cela fait de nombreuses années que les opérateurs privés sollicitent les Parcs pour pouvoir installer ici et là des panneaux solaires, témoigne Noémie Poize, chargée de mission RhônAlpEnergie Environnement (RAEE). Pour éviter que les panneaux soient mal intégrés dans le paysage et que les bénéfices ne reviennent qu'aux opérateurs, nous avons imaginé il y a 5 ans de développer des projets collectifs, participatifs et citoyens : les centrales villageoises photovoltaïques. » De quoi s'agit-il ? D'un groupe de citoyens qui décide de prendre son avenir énergétique en main.

« Nous avons d'abord repéré dans le village les toitures intéressantes que ce soit sur un plan technique, paysager ou économique, » rapporte la chargée de mission du Parc, Audrey Matt. En effet, pour pouvoir être équipées en panneaux solaires, les toitures doivent être favorablement orientées (sud-est, sud ou sud-ouest), peu ou pas ombragées et présenter une charpente en bon état. « Nous avons alors contacté leurs propriétaires en leur proposant de louer leurs toitures à la société de gestion de la centrale villageoise, » poursuit Audrey. Aujourd'hui, près de 350 m² de toiture ont été retenus et s'appêtent à produire dans les prochains mois 54 kWc, soit l'équivalent de la consommation d'une vingtaine de foyers.



Ph. © C. Ronzani - PNR Baronnies provençales.

Parallèlement à cette première phase technique, les habitants ont été invités à un bon nombre de réunions publiques puis à s'impliquer financièrement dans le projet. Une SAS à capital variable (société par actions simplifiées) a été mise sur pied et les habitants sollicités pour acheter des actions, valeur de 100 euros chacune.

« Ce projet local est collectif et coopératif, explique Noémie Poize. Chaque actionnaire ne peut avoir qu'une seule voix, quel que soit le capital détenu. » Une fois la « centrale » en fonctionnement, les 103 actionnaires peuvent espérer dégager un revenu de l'ordre de 3 %. « C'est plus qu'un livret A, » rappelle Noémie.

Ce projet rosanais n'est pas isolé en Rhône-Alpes. Dans les Parcs des Monts d'Ardèche, du Massif des Bauges, du Pilat ou du Vercors, des expériences similaires sont menées. « Il est logique pour les Parcs de se saisir de ce type d'initiative, rappelle Audrey. Cela s'inscrit parfaitement dans nos objectifs de transition énergétique, de préservation des paysages et d'expérimentation. » « Avec les centrales villageoises, nous sommes à la limite de la loi, confie Noémie Poize. Mais la réglementation devrait prochainement changer. On pourra alors imaginer que ce montage se multiplie à l'infini... » ■



Etude d'implantation des panneaux photovoltaïques

Contact :
Audrey Matt
Tél. : 07.88.07.10.66
Mail : amatt@baronnies-provençales.fr

Pilat

La gestion des chemins en bonne voie

Entre les randonneurs pédestres, cyclistes, équestres et motorisés, la cohabitation est parfois difficile sur les 1 770 kilomètres de chemins balisés et à 65 % entretenus par le Parc du Pilat. Depuis peu, un outil permet aux communes de trouver des solutions pour gérer les conflits et les problèmes d'entretien.

Depuis plus de 10 ans, le parc favorise la médiation entre les acteurs des chemins. En 2012, il décide d'aller plus loin et lance, avec l'Université Jean-Monnet de Saint-Étienne, un travail de thèse sur la « Mise en place d'un dispositif de gestion concerté et permanent des chemins ». Mélanie Merrey, doctorante en géographie sociale, est chargée de diriger l'étude.

Des centaines d'heures d'entretien ont permis de mieux comprendre le vécu des usagers et de créer les cartes de critères entrant en compte dans l'analyse des

problèmes recensés. La sensibilité des chemins à l'érosion a notamment pu être modélisée grâce à un logiciel spécifique (IDRISI).

« Le dispositif global se compose d'un système de cartographie en ligne accessible à toutes les communes. Chaque problème d'entretien et de conflit renvoie à des listes d'actions possibles » témoigne Mélanie Merrey.

Récemment, les participants aux réunions ont pu tester cette méthode sur des cas concrets. « Les élus ont trouvé beaucoup de réponses à leurs questions et pourront traiter plus rapidement les signalements effectués sur l'application Suric@te développée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, » se réjouit Mélanie, même si quelques réajustements sont encore nécessaires ■



Ph. © PNR Pilat

Des travaux d'entretien désormais mieux coordonnés.

Contact :
Mélanie Merrey,
Tél. 04 74 87 52 01
Mail : mmerrey@parc-naturel-pilat.fr

Biodiversité dans la cité

Les grands immeubles ne sont plus synonymes de gris et de béton. À Reims, dans le quartier d'Orgeval, la biodiversité s'invite aux pieds des immeubles.

C'est un carré de 18 mètres de côté. Un carré en trois parties avec dans un coin des herbes folles et une nature qui reprend ses droits ; dans l'autre un espace de biodiversité maîtrisée où l'homme intervient essentiellement pour limiter les plantes invasives. Entre les deux, un jardin de plantes aromatiques et médicinales. «*Nous avons imaginé cet espace pour permettre aux habitants, aux établissements scolaires et associatifs du quartier, d'observer, de découvrir, connaître, comprendre la biodiversité locale, et de participer à son aménagement, à son développement,*» explique Marie-Christine Chatel, responsable du service développement social des territoires de Reims Habitat, bailleur public de la Marne. Le Parc de la Montagne de Reims a fortement aidé à concevoir cet espace et à l'animer. «*Lorsque nous avons*



La biodiversité prend ses quartiers à Orgeval.

contacté Nursel Yanasma, responsable du pôle éducation au territoire du parc pour obtenir son soutien technique et pédagogique, se souvient Marie-Christine, elle n'a pas hésité.» Logique quand on sait que les animations dans les villes portes font partie des priorités du Parc naturel régional. Aujourd'hui, le parc organise régulièrement des interventions pédagogiques et le regard des habitants sur cette nouvelle nature commence à changer. «*Ca devient chez eux, se réjouit Marie-Christine. Désormais, ce sont les oiseaux qui mettent à mal l'hôtel à insectes, pas les résidents.*» ■

Contact :
Nursel Yanasma,
Tél. : 03 26 59 44 44
Mail : n.yanasma@parc-montagnedereims.fr

Morvan

Des chemins de Mémoire



Refuge du maquis Vauban st Agnant.

Inaugurés en mai, des aménagements paysagers rappellent l'histoire de la Résistance complétant ainsi l'exposition permanente du Musée de la Résistance, abrité à la Maison du Parc. Maître d'ouvrage, le Parc du Morvan et son partenaire Morvan terre de Résistances – ARORM ont bénéficié des financements de deux communautés de communes, du Ministère de la Défense et de fonds européens.

Contact :
Marion Lemaire,
Tél. : 03 86 78 79
Mail : marion.lemaire@parcdumorvan.org

Luberon

Vers un réseau de Géoparcs

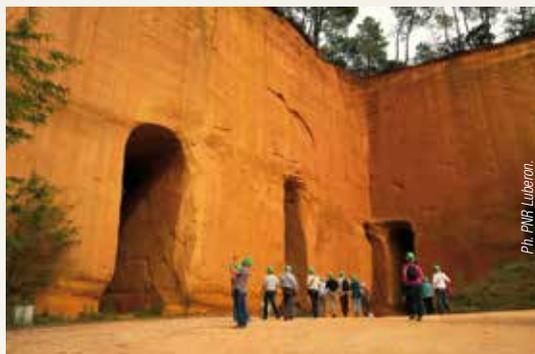
Dans la foulée de la conférence générale de l'Unesco en novembre 2015...

Géo comme «géologie»? Bien plus, comme «Terre»! A cette aune, s'appréhende en effet toute l'envergure d'un Géoparc car la diversité des relations Homme-Terre entre maintenant

dans cette acception : protection et valorisation du patrimoine géologique, certes ; mais aussi toute activité enracinée dans celui-ci (géotourisme, artisanat & savoir-faire locaux, paysages, etc.). Au départ réunis dans un réseau européen élargi ensuite au monde, sous l'égide de l'UNESCO, les territoires labellisés Géoparcs s'attachent donc à des enjeux fondamentaux de lien au territoire tel que l'entendent les Parcs naturels régionaux français. Ainsi, ces derniers hébergent-ils 3 des 5 Géoparcs de France actuellement, dans le Luberon, le Massif des Bauges et les Monts d'Ardeche. Ils étaient au total, dans le monde, 111 localisés dans 32 pays fin 2014.

D'autres parcs sont candidats

Récemment, une journée d'information a été organisée par les Géoparcs français, au sein du Parc du Massif des Bauges. A en juger par l'intérêt qu'a suscité cette journée, de nombreux candidats sont prêts à s'engager dans la démarche à l'instar du Parc des Causses Quercy dont une délégation a été accueillie par les «géopartenaires» luberonnais : les Mines du Bruoux, le Conservatoire des ocres et de la couleur, Vélo loisir en Luberon...



Le label Geoparcs fait des émules : ici, les Causses du Quercy, candidats, dans le Parc du Luberon

Pour Christine Balme, géologue en Luberon, «l'ADN» des Parcs en fait des supports naturels pour ce label «exigeant, objet d'une évaluation tous les 4 ans qui pousse à bien avancer!» Nos Géoparcs se motivent de cette manière et au travers d'une association baptisée Comité national des

Géoparcs français, créée en 2014, soit dix ans après les débuts officiels en 2004 du réseau mondial des Géoparcs (GGN) lancé lors de la 1ère Conférence internationale sur les Géoparcs à Pékin (République populaire de Chine). Soutenus par l'UNESCO, les Géoparcs naissent là où des initiatives locales les font éclore. Avec un «plus» attendu dans un proche avenir : la mise en place d'un programme international des géosciences et des géoparcs, comparable à ce qui existe pour les réserves de Biosphère (sous la marque MAB de l'UNESCO, programme scientifique intergouvernemental pour améliorer les relations homme-nature au niveau mondial). Une recommandation du Conseil exécutif de l'UNESCO émise au printemps dernier est à l'ordre du jour de la Conférence générale de cette institution cet automne. «*Sur le terrain, auprès de nos différents partenaires, le soutien de l'UNESCO est important pour appuyer l'idée que la géologie, au sens large, peut être un atout pour nos territoires,*» témoigne Christine Balme ■

Contact :
Christine Balme,
Tél. : 04 90 04 42 17
Mail : christine.balme@parcduluberon.fr



Haut Jura

Oh ! label rivière !



Parce qu'elle présente une qualité d'eau exceptionnelle, parce que sa morphologie n'a quasiment pas été modifiée par l'action de l'homme, parce que son bassin versant accueille des espèces patrimoniales d'exception telles que le Sonneur à ventre jaune ou le Chabot ou l'Aigle royal, parce qu'elle est fragile et parfois menacée et qu'il n'existe pas d'outil réglementaire pour la protéger, le Fonds pour la conservation des Rivières Sauvages, le WWF et des acteurs publics comme le Parc ont construit un outil pour la préserver. Aujourd'hui, sur 46 km, la rivière Valserine est la 1re rivière de France labellisée «Rivière Sauvage». Prochainement, de la Bretagne à la Corse, d'autres rivières devraient prendre cette nouvelle vague de labellisations volontaires.

Contact :
Bertrand Devillers
Tél. 03 84 34 12 30
Mail : b.devillers@parc-haut-jura.fr

Massif des Bauges

Miellerie collective : l'initiative qui bourdonne

Dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, une cinquantaine d'apiculteurs mutualisent matériel et savoir-faire autour d'une miellerie collective. Une idée qui commence à essaimer...

Depuis quelques mois, la coopérative laitière du Cruet à Saint-Eustache voit régulièrement défiler des apiculteurs, une hausse de ruche à la main. Dans une pièce nouvellement aménagée, ils viennent tour à tour extraire leur miel, le mettre en pot et l'étiqueter grâce à un matériel dernier cri. «Notre miellerie collective compte une cinquantaine d'adhérents aujourd'hui» se félicite Antoine Volpi, président de l'association des apiculteurs de la miellerie collective des Bauges. Il y a aussi bien des professionnels que des amateurs, des débutants ou des confirmés. Tous se retrouvent sur un même lieu et peuvent échanger, discuter, partager leurs expériences.» En cette période de difficulté apicole, l'initiative est salutaire. A plusieurs, on est plus forts.

Cet élan collaboratif a débuté en 2007 avec le concours des prairies fleuries. Les agriculteurs du massif des Bauges sont invités à gérer et maintenir sur leurs prairies naturelles des espèces floristiques à la fois fourragères et intéressantes sur le plan de la biodiversité... et ainsi rechercher le meilleur équilibre agroécologique. Rapidement, on propose aux apiculteurs de rejoindre l'aventure. Une convention api-agri est imaginée pour que les agriculteurs mettent à disposition des apiculteurs des emplacements dans leurs prairies fleuries afin d'y installer leurs ruches. Contrat gagnant-gagnant : les abeilles pollinisent alors les prairies qui elles-mêmes nourrissent les abeilles. «Plus de 200 ruches ont ainsi été placées, témoigne Antoine Volpi. Ce partenariat a permis de rapprocher ces deux professions. Depuis on se comprend mieux.»



Antoine Volpi en pleine extraction.

Une initiative qui contribue au maintien des prairies naturelles

Si les éleveurs valorisent le lait issu des prairies fleuries dans diverses AOP (Tome des Bauges, Reblochon, Chevrotin, Abondance), les apiculteurs peuvent rapidement en faire

autant. Un miel issu d'un pré de biodiversité peut afficher la mention «Miel de prairies issu du partenariat apiculteurs-agriculteurs des Bauges». Les apiculteurs des Bauges peuvent bénéficier de la marque Parc pour valoriser leurs produits et mettre en avant ce lien avec les agriculteurs et le territoire.

La naissance du projet de miellerie collective a été longue mais possible grâce aux soutiens des collectivités publiques et locales, et d'entreprises privées comme Vétopharma ou encore les magasins Sherpa qui vendent le miel produit dans la miellerie. «Le miel sera également vendu en 2015 au magasin de la coopérative du Cruet et des visites communes pour le grand public sont prévues pour renforcer ce lien fromages-miels autour des fleurs» rapporte Audrey Stucker, chargée de mission agriculture au Parc.

«Il y a une formidable émulation dans l'association, se réjouit Antoine Volpi. Les apiculteurs ont mille idées. On imagine notamment de se grouper pour acheter du petit matériel, des ruches ou des colonies d'abeilles. On espère développer des produits dérivés, se rapprocher des restaurateurs et multiplier les visites de notre miellerie grâce aux aménagements muséographiques.» ■

Contact :
Audrey Stucker,
Tél. : 04 79 54 97 56
Mail : a.stucker@parcdesbauges.com

Périgord-Limousin

Une oeuvre d'art dans mon salon

Emprunter un tableau ou une sculpture ? C'est ce que propose le Parc naturel régional Périgord-Limousin en partenariat avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord et la commune de St Yrieix.



L'oeuvre rêvée, il n'y a plus qu'à l'emprunter...

Faut le voir chez soi ! Avec cette formule lancée en 2011, le parc donne le ton : l'art ne doit pas rester dans les cartons mais s'inviter dans les salons. «Notre territoire rassemble plus de 200 professionnels des métiers d'art, confie Emilie Hervieux, chargée de l'action culturelle au parc. Ce programme a pour objectif de permettre aux artistes et aux artisans de rencontrer leur public.» Chaque année, un événement est organisé selon un concept en 5 temps : regarder, choisir, emprunter, acheter ou restituer. La formule est inédite. Chaque visiteur peut repartir avec l'oeuvre de son choix, l'installer pour un mois gratuitement dans son salon et, à l'issue de cette période, la restituer ou l'acheter parce qu'elle est devenue incontournable dans sa maison. Notez qu'il n'est pas forcément obligé de casser sa tirelire. Les oeuvres sont à la portée de tous les goûts et toutes les bourses (de 37 à 2400 euros). Parallèlement, des journées portes ouvertes, des ateliers d'initiation aux techniques artistiques sont organisés pour resserrer les liens entre artisans et particuliers. «En 5 éditions, 1 159 visiteurs ont foulé les expositions, 71 créateurs ont proposé des oeuvres et la moitié a été emprunté,» se félicite Emilie ■

Contact :
Stéphanie Pouplier
Tél. : 05 53 55 36 00
Mail : s.pouplier@pnrl.com

Marais poitevin

Guides touristiques à la rame

Parce que le Marais poitevin est bien plus qu'un labyrinthe de voies d'eau, le Parc invite chaque année les bateliers à découvrir ses richesses innombrables et à les partager avec les visiteurs.

Pascal est un pigouilleur, un vieux de la vieille qui depuis un paquet d'années promène dans sa barque les touristes venus découvrir le marais. Pendant les 90 minutes de sa visite, il raconte l'histoire de ces kilomètres de voies d'eau, identifie un oiseau, parle de son métier. « *Les bateliers comme Pascal sont peu nombreux*, confie Corinne Rouault, chargée de mission Education à l'environnement et au développement durable du Parc du Marais poitevin. *Le secteur emploie beaucoup de saisonniers, des étudiants et des lycéens qui ont tout juste 16 ans. C'est pour cette raison que nous avons créé un programme de formation "spécial bateliers".* » L'idée ? Les former pour qu'ils puissent transmettre l'âme du marais et sensibiliser le public à sa beauté et sa fragilité. Les 3,5 journées de formation proposées gratuitement

offrent un programme éclectique fait de lectures de paysages, d'informations sur la faune et la flore, de visite de musée pour découvrir la batellerie, l'hydraulique...

« *Le guidage professionnel étant intégré aux critères du référentiel qualité*, explique Corinne, *la formation permet aux embarcadères d'obtenir le label Engagement qualité.* » Cette année 66 bateliers ont reçu une formation. Ils sont désormais guides touristiques et enchantent les visiteurs qui naviguent sur les conches et les canaux du Marais poitevin classé Grand site de France » ■



Une formation prétexte à l'échange de connaissances

Ph. PNR Marais Poitevin

Ph. PNR Vexin Français

Vexin français

« Le développement durable, c'est aussi chez moi »



Le Parc a travaillé avec l'école de CE2 d'Ennery dans le cadre d'un projet axé sur l'écoresponsabilité. L'entreprise Hervé Thermique, située dans un parc d'activités nanti d'une charte environnementale, a accueilli les enfants pour observer et comprendre les différents dispositifs mis en place. Les mondes de l'école et de l'entreprise sont confrontés aux mêmes problématiques de maîtrise des consommations d'eau, de chauffage, des déplacements « doux ». Les élèves ont aussi réinvesti ce qu'ils ont appris dans l'analyse de leur environnement à l'école et, à partir du bio-inventaire de la prairie de la PME, ont réalisé un livret sur les petites bêtes du jardin.

Contact : Séverine Martin
Tél. : 01 34 48 66 10
Mail : s.martin@pnr-vexin-francais.fr

Chartreuse

La glisse made in Parc

Vous préférez des skis « l'orage gronde » ou « tout est permis » pour dévaler la pente ? Dans les deux cas, vous les apprécierez pour leur faible empreinte carbone. Les planches sont fabriquées sur des machines françaises au pied des pistes de Chartreuse.



Ph. A. Fonténas

Les ateliers de Christian Allary ont reçu le soutien de la communauté de communes Cœur de Chartreuse et du Parc pour qui l'innovation passe avant tout par l'utilisation des richesses locales tout en s'adaptant à l'environnement de montagne.

Contact : Eric Artaud,
Tél. 04 76 88 75 20
Mail : eric.artaud@parc-chartreuse.net

Loire Anjou Touraine

Apprendre et inventer ses paysages avec les habitants



Ph. PNR Loire-Anjou-Touraine

L'avenir des paysages du Bouchardais exprimé sur une banderole.

Sur le territoire du Parc Loire Anjou Touraine, le Bouchardais et ses 15 communes n'est pas le secteur le plus cité pour ses richesses patrimoniales. Pourtant, le paysage y a son caractère et plus d'une histoire à raconter. Pour permettre une meilleure appropriation des lieux par les habitants, le parc s'est employé à une méthode originale conjuguant passé et avenir. Il y a deux ans, la communauté de communes et le parc ont travaillé à une démarche de valorisation des paysages et de leurs histoires auprès des habitants. Chacun d'entre eux a pu découvrir dans sa boîte aux lettres un livret consacré à l'histoire des lieux. Conjointement, neuf sites ont fait l'objet d'aménagements : pupitres d'interprétation, aire de pique-nique, départ de sentiers...

Du passé à l'avenir, il n'y a qu'un pas... franchi par le parc en proposant aux habitants des temps de création autour des paysages de demain. 12 classes d'enfants, des retraités de l'Isle Bouchard et des membres d'associations de loisirs créatifs ont notamment composé une banderole

représentant l'avenir des paysages du Bouchardais, qui a flotté sur plusieurs événements locaux.

L'initiative s'est voulue encore plus prospective : enfants, adultes et retraités ont poursuivi l'expérience sur un projet d'écriture pour imaginer leur espace de vie en 2050. Les plus aguerris ont pu s'exprimer sur scène lors d'un spectacle (cf film sur le site Internet du parc).

Des maraudages pour demander leur vision de la vallée aux habitants

Sur le territoire d'une autre communauté de communes, engagée elle aussi dans la valorisation de ses paysages, le parc emprunte une approche plus alternative et participative. Élus et techniciens du parc et des collectivités se mobilisent pour collecter les représentations vécues, ressenties, voire imaginaires des habitants. La méthode ? Des « maraudages » réalisés entre mai et août 2015 sur les marchés, les brocantes, les chemins de randonnées... : « *On leur demande de parler de leur vallée. Les différents lieux et événements ciblés pour le maraudage offrent la possibilité de recueillir des témoignages variés. C'est une vraie richesse, une matière première pour envisager la suite du projet* » précise Emmanuelle Crépeau, chargée de mission éducation. L'inventaire « sensible » se complète d'un inventaire historique du patrimoine présent sur la communauté de communes. L'ensemble des éléments recueillis auprès de 70 personnes alimenteront les supports de découverte définis à l'automne 2015 ■

Contact : Emmanuelle Crépeau
Tél. : 02 41 38 38 86
Mail : e.crepeau@parc-loire-anjou-touraine.fr

Gâtinais français

Arbres et cultures : association de bienfaiteurs



Valentine de Ganay.

Planter des arbres au milieu des champs pour augmenter le rendement des cultures ? Ça s'appelle l'agro-foresterie. Dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, sur une soixantaine d'hectares de plaine entre Courances et Fleury-en-Bière, arbres, arbustes et céréales travaillent racine dans la tige pour peut-être un jour nourrir Paris.

Imaginez une plaine à perte de vue sur 1800 hectares, moitié bois, moitié champs de céréales, visible depuis l'autoroute du soleil. Depuis peu, des tiges parfaitement alignées viennent ponctuer l'étendue. 2345 arbres, du chêne sessile au poirier sauvage, ont été plantés lors de chantiers de volontaires. Mais ce n'est pas tout ! 5 kilomètres de haies ont également été restaurées durant l'hiver 2015. « L'agroforesterie désigne l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole, explique l'Association française d'agro-foresterie. L'expérimentation de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) dans l'Hérault a montré qu'une parcelle agroforestière de 100 ha pouvait produire autant de biomasse (bois et produits agricoles) qu'une parcelle de 136 ha où arbres et cultures auraient été séparés, soit un gain de 36%. »

Dans le Gâtinais français, Valentine de Ganay, propriétaire de la plaine de Courances-Fleury-en-Bière avec dix de ses cousins a lancé cette expérimentation avec le soutien du Parc du Gâtinais français en 2014. L'objectif ? Redonner à ces cultures meurtries par des années d'agriculture intensive leurs terres de noblesse. « L'agro-foresterie permet de créer de la fertilité en régénérant les sols, explique Alexandre Emerit, chargé de mission au parc. Les arbres contribuent à la qualité du sol en participant à sa décompaction et à sa richesse en matière organique. » Les spécialistes attribuent également à cette association arbres-cultures de nombreux atouts. Citons en vrac 1/une meilleure qualité de l'eau : les racines des arbres filtrent l'eau tout en profondeur, limitant la pollution des nappes phréatiques. 2/Un moyen de lutter contre le réchauffement climatique : les arbres coupent le

vent, stockent le carbone, réduisent les gaz à effet de serre... 3/Un bon coup de pouce pour la biodiversité : toute une faune trouve refuge dans les arbres, les haies et les bandes enherbées mais aussi des plantes qui attirent des insectes pollinisateurs...

Pour Valentine qui a réussi à faire venir expertiser ses terres par le jardinier-paysagiste Gilles Clément, l'agro-foresterie constitue aussi un excellent moyen de préserver les paysages. « Depuis quelques années, en voiture ou à vélo sur la petite route qui relie les villages et les châteaux, je remarquais un contraste de plus en plus spectaculaire entre le niveau d'entretien des deux parcs historiques et celui de la plaine. Enherbement des parcelles – on ne savait plus s'il s'agissait d'un champ de betteraves ou d'une jachère –, décharges sauvages dans les haies... ».

Aujourd'hui, la passionnée est rassurée. A Courances, l'agriculture de conservation (qui bannit notamment le labour et les sols nus) a remplacé la culture conventionnelle et montre le chemin vers un basculement progressif de la plaine vers l'agriculture bio à partir de 2018, des arbres viennent enrichir les cultures de céréales, et une partie de ces parcelles de céréales va être destinée à partir de 2016 à la culture biologique de légumes de plein champ. Et demain ? Il devrait aussi y avoir de l'élevage bio et de la transformation sur place...

Quant au parc, un suivi écologique a été mis en place depuis deux ans et, cette année, un suivi de la qualité de l'eau et des sols pour mesurer les effets de ces changements. Le but ? essayer ■

Contact :
Alexandre Emerit,
Tél. : 01 64 98 73 93

Mail : a.emerit@parc-gatinais-francais.fr

Forêt d'Orient

Sus au CO² et à l'engrenage de la précarité énergétique

Le bouquet des actions en faveur de la transition énergétique s'étoffe en Forêt d'Orient : une médiatrice conseille les habitants du Parc et des communes aux alentours pour les aider à alléger et à régler leur facture de gaz ou d'électricité.

Pour avancer dans la transition énergétique, le Parc de la forêt d'Orient mise sur les partenariats : un emploi de conseiller en économie sociale et familiale vient d'être créé, financé à 100 % par ses partenaires ERDF, EDF, GDF Suez (devenu Engie), Emercoop et Régies Services.

Cette médiatrice en énergie vient gratuitement en aide aux habitants ayant des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Sa mission, en partenariat avec les maires, est d'analyser les factures puis de trouver des solutions adaptées à chaque cas. Ce service vient compléter un bou-

quet de mesures découlant déjà du Plan Energie Climat porté par le parc pour inciter les acteurs publics, privés, particuliers, à réduire leurs consommations d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, le parc a lancé en 2015, le Défi « famille à énergie positive » récompensant les foyers qui économisent d'une année sur l'autre au moins 8 % d'énergie, juste en « raisonnant » leur comportement. Climat et pouvoir d'achat y gagnent ■

Contact :
François Chenuet,
Tél. : 03 25 43 81 93
Mail : energie.climat@pnrfo.org



Signature de la convention entre le Parc et ses partenaires de l'énergie



Camargue

Une route équestre transfrontière entre deux deltas rizicoles

Rallier à cheval, voire en calèche, le delta du Rhône en Camargue et celui du Guadalquivir en Andalousie, deux pays de culture équestre : résultat des courses à la rentrée !



Arrivée des cavaliers camarguais et andalous dans le Delta de l'Ebre à Amposta.

cette épopée en occasion de randonnée touristique, non seulement respectueuse de l'environnement, mais aussi profitable aux habitants des territoires empruntés. Notamment, les zones humides qui la jalonnent, dont un réseau de territoires producteurs de riz qui pourraient à cette occasion faire valoir leurs techniques culturelles anciennes ou nouvelles, en phase avec le milieu. Réunion-bilan, en septembre 2015. «La gestion et la valorisation des zones humides est un axe porteur pour des territoires rizicoles méditerranéens potentiellement concernés par ce projet de route équestre. Nos interlocuteurs en sont bien conscients, note Laure Bou, responsable du pôle "eau et développement rural" du Parc de Camargue.

Reste à "structurer" cette route équestre innovante. C'est-à-dire, inventer et mettre en place une signalétique adaptée et harmonisée tout au long du parcours, à travers la France et l'Espagne (voire dans une étape ultérieure avec l'Italie dans le delta du Pô)... sans oublier le volet communication à propos des patrimoines naturel et culturel côtés. Autour de la table : outre les Parcs des divers deltas concernés, les villes partenaires (Collioure...) et les conseils départementaux, les comités de tourisme équestre, notamment. Le périple test a permis l'identification d'opérateurs touristiques équestres intéressés mais encore beaucoup de chemin reste à parcourir. Le président du Comité national du tourisme équestre, Bernard Pavie, également membre du comité directeur de la fédération française d'équitation, estime hautement intéressant qu'un grand itinéraire équestre, reliant deux destinations connues comme "pays du cheval", la Camargue et l'Andalousie, célèbre

Contact : Laure Bou, Tél. : 04 90 97 10 40
Mail : milieux.developpement@parc-camargue.fr
pavie.bernard@neuf.fr

Une opportunité pour communiquer et travailler ensemble sur les richesses de la biodiversité

L'objectif de ce périple-test, - chevauchée d'une poignée de volontaires sous la houlette du Parc et du comité national du tourisme équestre, à travers les Parcs naturels régionaux de Camargue, de la Narbonnaise en Méditerranée, puis de l'Ebre : susciter et rallier des partenaires aptes à transformer

Monts d'Ardèche

La loutre rentre à la maison



Ph. © Ni. Dupieux PNR Monts d'Ardèche

On n'osait même pas imaginer que ce soit un jour possible... Au printemps dernier, un indice met pourtant la puce à l'oreille : dans la mare qui jouxte la maison du Parc, une peau de crapaud retournée laisse à penser que la loutre est passée par là. Ni une ni deux, l'on installe une caméra à déclenchement automatique pendant la nuit. Le lendemain, un petit film annonce la bonne nouvelle : 10 ans après le lancement par le Parc d'un programme en faveur du retour de la loutre dans les rivières ardéchoises, l'animal emblématique est venu rendre visite à la Maison du Parc.

Vidéo sur la chaîne YouTube du Parc

Contact :
Nicolas Dupieux
Tél. : 04 75 036 38 64
Mail : ndupieux@pnrma.fr

Ardennes

Vers un affouage durable



L'affouage est une pratique permettant à des particuliers d'accéder à du bois de chauffage dans les forêts communales. Compte tenu de l'importance de la forêt communale sur le Parc des Ardennes (près de 40%) et des enjeux environnementaux du massif ardennais, le Parc et la COFOR de Champagne-Ardenne se sont associés pour éditer un guide à destination des affouagistes. Fin 2016, plusieurs actions d'appropriation des pratiques en faveur d'une gestion durable de la forêt seront proposées gratuitement aux communes.

Contact :
Parc des Ardennes
Tél. : 03 24 42 90 57
Mail : accueil@parc-naturel-ardennes.fr

Martinique

Un Espace Info Energie itinérant « prêche » l'exemple avec brio

Le 1^{er} Espace Info Energie itinérant de Martinique, Enerji'Bus inauguré le 29 avril à Fort de France, véhicule le message de sobriété énergétique. Il intervient aussi sur la construction durable, la rénovation thermique, la maîtrise de l'eau et les énergies renouvelables



Ph. © JF. Tixou

Comme ont pu le constater les édiles locaux, le Président de l'Ademe nationale et le directeur de l'antenne martiniquaise, aux côtés des conseillers Info Énergie présents lors de son inauguration, l'Enerji'bus concrétise pleinement l'une des promesses de la Charte 2012-2024. A savoir, «développer l'information et la sensibilisation au développement des énergies renouvelables et l'éducation à la maîtrise de l'énergie, via, notamment, la relance d'un Point Info Énergie» (art.9). Adapté au mitage et à l'urbanisation typiques du territoire, il est équipé de panneaux solaires pour son autonomie électrique, et pour que les visiteurs puissent mieux s'appro-

prier le message, d'une petite éolienne, d'un démonstrateur solaire et d'un chauffe-eau solaire. Voilà un véhicule en phase avec ce qu'il «prêche» aux populations locales : énergies vertes et sobriété. Arborant un visuel tout aussi exemplaire, une maison à la fois traditionnelle et capable de transformer en énergie prêt à l'emploi vent et soleil, il va au devant des habitants habillé par un dessinateur de renom, François Gabourg. Il intervient également en milieu scolaire au travers d'ateliers et d'expériences ludiques.

Contact :
Un outil éloquent, et crédible! ■ Mail : vie@pnr-martinique.com

COP 21 : tous concernés en premier lieu

Début décembre 2015 se réunit à Paris une Conférence internationale sur le climat qui devrait voir les pays du monde s'engager sur une réduction drastique des diverses causes du réchauffement climatique. Les Parcs sont évidemment en première ligne pour travailler la question. Les territoires qu'ils animent expérimentent l'essentiel des solutions qui pourraient améliorer la situation, au moins dans les territoires ruraux européens.

Plutôt qu'un débat, nous avons choisi dans ce numéro de vous fournir un petit dossier d'introduction à l'événement de cette fin d'année.

N « Nous sommes tous menacés... Le climat se dérègle..., la planète se réchauffe..., les espèces disparaissent..., le niveau des mers s'élève..., des hommes et des femmes sont chassés de chez eux parce qu'ils n'ont plus de nourriture..., de terres cultivables... Pourtant, il existe des solutions concrètes et avec elles des opportunités..., des emplois..., plus de partage..., plus d'espoir pour l'avenir... A Paris en 2015, on se réunit pour décider et pour agir ensemble..., pour dire que Paris 2015 sera une conférence décisive pour le climat. » Tels sont les mots prononcés par des enfants et des adultes du monde entier sur la vidéo d'accueil du site www.cop21.gouv.fr.

La France accueille la Conférence mondiale

La France va en effet accueillir du 30 novembre au 11 décembre prochain, à Paris, la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays du monde, avec l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C. La France va donc jouer un rôle majeur à cette occasion. C'est Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international qui va présider la conférence. Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie souligne, sur ce même site web, que « nous avons à cette occasion une responsabilité particulière, que nous devons être exemplaire pour entraîner les autres pays pour qu'ils s'en-



Le comité de labellisation Paris 2015-COP21, présidé par Ségolène Royal, a homologué en août le programme d'action de la Fédération des Parcs, dont les 51 initiatives des Parcs. Ce programme bénéficie donc du label COP21 et du dispositif de promotion sur le site www.cop21.gouv.fr

gagent à lutter contre le dérèglement climatique et nous devons prouver qu'il est possible d'agir efficacement, de changer notre modèle énergétique. C'est pour cela que notre pays a adopté la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte et pour cela aussi qu'elle engage des actions concrètes. Notre pays, lors de la conférence de Paris, va être aussi amené à dire ce qu'il fait sur son territoire pour engager la planète sur la réduction de l'émission de gaz à effet de serre.»

Dans ce contexte, la responsabilité des Parcs naturels régionaux de France est évidente. Ils sont les territoires ruraux qui expérimentent concrètement la transition énergétique et qui doivent donc montrer au monde, en décembre, que c'est possible et comment.

concernés, les Parcs

COP ou pas, les Parcs sont engagés

En avril dernier, le numéro précédent de ce magazine titrait : « *Transition énergétique : les Parcs en première ligne* ».

Un an plus tôt, le réseau des Parcs s'était engagé, en effet, vers l'autonomie énergétique pour tous les territoires des Parcs à l'horizon 2030 et dans la foulée, se dotait d'une *Plateforme d'innovation des parcs en transition*, parce que ce défi lancé au réseau requiert une mise en commun des expériences et compétences, et aussi un besoin d'analyse et de regard critique régulier sur les axes développés.

C'est la raison pour laquelle cette plateforme d'innovation s'est dotée d'un comité de pilotage composée de membres de la Fédération et des Parcs, élus et chargés de mission, mais aussi des partenaires du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), de l'Ademe, de la Caisse des Dépôts, de l'ensemble des fournisseurs d'énergie EDF/RTE/GRT, ainsi que de Rhône-Alpes Énergie Environnement (RAEE), des ministères de la Culture, de l'Environnement et du Logement et de l'Association des Régions de France. S'y sont joints des membres chercheurs des universités de Tours et de Grenoble.

Ce *Comité de pilotage national*, depuis septembre dernier, assure la cohérence des démarches nationales engagées sur le thème, va proposer chaque année un thème de travail à la plateforme d'innovation, apportera une lecture critique des démarches des Parcs sur le sujet et enfin désignera en son sein les membres du jury Prix national *Transition dans les Parcs naturels régionaux*.

Des catégories révélatrices

Ce prix national annuel permettra de mettre en exergue des initiatives portées par les parcs et se caractérisant par leur originalité, leur intérêt à être transférées et, bien entendu, leur inscription dans une démarche territoriale prenant en compte les enjeux des Parcs.

Les prix *Parcs en transition* seront attribués dans plusieurs catégories, révélatrices des domaines dans lesquels les Parcs se sont engagés à agir concrètement pour le climat. La catégorie *Sobriété énergétique* récompensera les poli-

tiques de rénovation thermique des bâtiments (surtout s'ils permettent de lutter contre la précarité énergétique), de mise en réseau de bâtiments communaux ou de création de lieux de travail partagés qui évitent les déplacements quotidiens des campagnes vers les villes.

La deuxième catégorie portera sur les *Énergies renouvelables territoriales*, en particulier celles qui entretiennent durablement la ressource, qui génèrent de l'emploi local et qui s'ouvrent aux investissements de proximité.

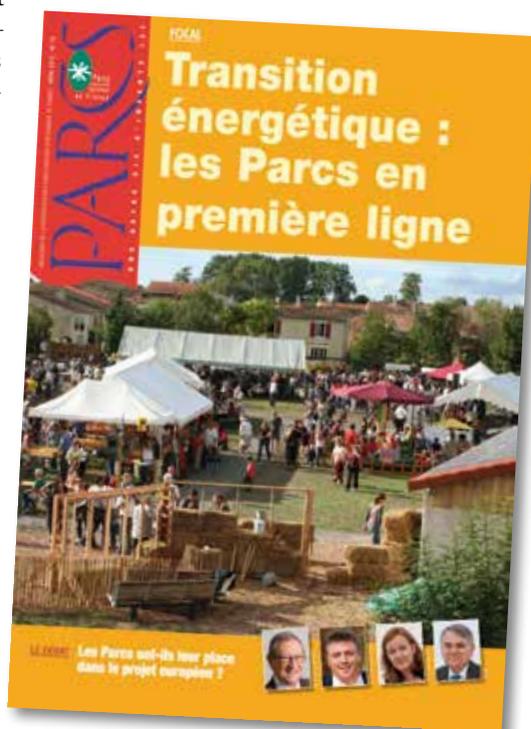
La troisième catégorie *Adaptation et stratégie* mettra en valeur les démarches territoriales qui tendent à changer les pratiques durablement comme les plans locaux d'urbanisme intercommu-

naux qui intègrent les enjeux climatiques, de biodiversité, etc.

Avant la fin 2015, le jury aura été désigné. Il se réunira pour examiner les projets au cours du premier semestre 2016 et proclamera les premiers résultats avant la fin de cette même année.

Sur le terrain, 51 Parcs tentent de rafraîchir le climat

Pour présenter l'action des Parcs sur le terrain au cours de la COP21, la Fédération des Parcs a lancé en juin dernier une enquête auprès des 51 Parcs, afin de sélectionner 51 initiatives représentatives de nos savoir-faire dans ce domaine, sur l'adaptation au changement climatique; la maîtrise et la production d'énergie (production renouvelable et inscrite dans le territoire); la relation énergie/biodiversité (comme l'utilisation des écosystèmes pour se prémunir des impacts du changement climatique), la relation entre transition énergétique, climat et économie locale; les mutations induites



dans l'aménagement du territoire; l'accompagnement au changement (outils et sensibilisation); le financement de projet; la gouvernance de projet.

On peut tirer des leçons générales de ce savoir-faire démontré par les Parcs dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le bouleversement d'un mode de vie

Les Parcs se donnent pour mission de faire valoir deux approches spécifiques dans la gouvernance des territoires vers une économie globale plus sobre, moins émettrice de gaz à effet de serre. Cette approche doit d'abord être globale, transversale. Car elle touche à la fois à la production d'énergie, à la biodiversité, à l'urbanisation, à l'éducation des habitants jeunes et moins jeunes, et, finalement, aux paysages qui sont un peu le marqueur de tous ces comportements.

Il n'y a pas une seule solution au réchauffement climatique et, même dans la plus petite région rurale de France ou d'ailleurs, elle ne peut être que sectorielle, mais aussi globale.

La responsabilité de tous, ensemble

Ensuite, ce n'est pas une affaire d'experts seulement, mais aussi et peut-être surtout de prise en charge du problème par l'ensemble de la population.

L'idée véhiculée est que chacun à son niveau peut changer quelque chose à la situation. C'est vrai, mais ce n'est vraiment pas suffisant! Les Parcs sont des unions de collectivités locales et à ce titre sont légitimes pour impulser des actions structurelles vraiment porteuses de changement. Et les collectivités ne peuvent agir sur ce sujet sans l'assentiment et la participation active des habitants acteurs du territoire, élus locaux, chefs d'entreprises, responsables d'associations de toutes sortes, enseignants, commerçants, artisans, animateurs nature ou responsables d'offices de tourisme.

C'est ce message que les Parcs ont envie de faire passer au monde entier à l'occasion de la COP21 : on ne sauvera pas la planète sans la participation de tous les habitants organisés en collectivités, avec l'autonomie suffisante pour agir, localement et partout, dans le bon sens. ■

SIX ACTIONS EXEMPLAIRES, PARMIS TANT D'AUTRES

Pour la mobilité sur le plateau de Millevaches en Limousin : Du Jus dans les Pédales



Suite à l'analyse des flux quotidiens domicile-travail des habitants du territoire, Le Parc naturel régional Millevaches en Limousin s'est aperçu que les lieux de travail étant très dispersés, les transports en commun ne peuvent répondre à la demande et que même le covoiturage n'est pas vraiment adapté aux besoins de déplacement.

Le parc a expérimenté « Du jus dans les pédales » : il a acheté 3 vélos à assistance électrique et a annoncé en juin 2015 vouloir les prêter à qui voulait pour une ou deux semaines, principalement pour se rendre au travail. Et ça roule! Au cours des 5 premières semaines 4 hommes et 7 femmes de tous les âges, sont venus emprunter un vélo et ont fait avec, en moyenne, 8 km par jour pour se rendre au travail. Et 25 autres personnes ont essayé le vélo du parc. Au total, les trois vélos ont fait 1000 km en juillet, ce qui, les services du parc ont fait le calcul, a évité l'émission de 210 kg équivalent CO².

Tel que c'est parti, la demande va croître, le parc va devoir acheter d'autres vélos et la pratique du vélo à assistance électrique, si utile dans les régions montagneuses comme le Limousin, va se généraliser.

Appel à Manifestation d'Intérêt pour la transition énergétique dans les Préalpes d'Azur : le projet des cinq lauréats.

Pour activer la transition énergétique, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt. Les cinq projets retenus vont recevoir une aide financière conjointe de l'Ademe et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 3 communes ont adhéré à l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Elles s'engagent à éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures et à adopter des ampoules moins énergivores. Elles vont faire ainsi des économies d'énergie, vont diminuer la pollution lumineuse qui handicape l'observatoire local et, le parc l'espère, convaincre les 42 autres communes du parc d'en faire autant.
- Les Compagnons bâtisseurs vont pouvoir s'implanter dans le département et développer l'auto-réhabilitation accompagnée par des professionnels, au bénéfice de locataires ou de propriétaires

occupants en grande précarité énergétique.

- Une start-up niçoise va être aidée à amorcer un système de covoiturage dynamique, à l'aide d'une application sur smartphone, pour organiser les transferts quotidiens nord-sud sur le territoire. Une sorte de Stop officiel et bien organisé.
- L'opération va financer des diagnostics qui



vont permettre à deux stations de ski de répondre à 34 critères de développement durable et obtenir ainsi le label « Flocon Vert ».

- Elle va également financer une étude menée par l'association Évaléco sur les potentialités territoriales de création d'espaces de travail partagé dans le haut pays niçois. Une autre façon de réduire les déplacements (carbonés) quotidiens ■

Développement économique : l'innovation au service des populations



Les Parcs naturels régionaux ne sont pas seulement des zones naturelles protégées, ce sont aussi des milliers d'habitants qui, comme partout dans la France rurale, travaillent — ou voudraient travailler — dans l'agriculture, le commerce, l'industrie et qui consomment des biens et des services. La loi confère aux Parcs une mission de développement socio-économique pourvu

que cette économie-là soit « durable » ; la question étant de savoir comment on peut maintenir et créer des emplois sans compromettre les équilibres environnementaux, mieux, en s'appuyant sur les patrimoines pour créer de nouvelles activités d'avenir.

Une vingtaine de Parcs naturels régionaux racontent ici comment ils se fabriquent des outils pour un développement économique rural conforme à leurs chartes, comment ils impulsent la formation de réseaux, de filières nouvelles, comment ils aident à la naissance d'activités s'appuyant sur la valeur ajoutée produite par leur politique expérimentale de gestion des territoires. Tour de France d'une autre économie qui s'invente ici, plus qu'ailleurs. ●●●●●●●●●●

focal

Développement économique : l'innovation au service

Dans une « note d'orientation stratégique » d'avril 2015 présentée par Christian Audouin (cf édito p.2), le Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France insistait sur le fait que « L'objectif [du développement dans les Parcs] est celui d'un développement humain et territorial non seulement économique mais aussi social, culturel, environnemental, scientifique... ». Pour les Parcs, le développement est nécessairement culturel autant qu'économique, parce qu'il est endogène – mais aussi de plus en plus ouvert aux échanges avec les villes de proximité –, s'appuie sur les patrimoines et les savoir-faire locaux et utilise l'attractivité des territoires créée par les politiques durables du parc. Cette valeur ajoutée permet aux Parcs d'accompagner la création d'activités nouvelles respectueuses de l'avenir de l'humanité, à commencer par l'avenir de ses propres habitants. Développer l'économie, dans un parc, c'est développer d'abord sa santé sociale. Le développement durable suppose une économie au service de l'homme et non le contraire.

L'objectif, on le voit, est ambitieux. Voici comment cela se traduit très concrètement sur le terrain.

1. En amont, connaître les acteurs, s'adapter et expérimenter.

Nous sommes, sur ce sujet, dans la quadrature du cercle du développement durable : comment réduire le chômage en préservant l'environnement ? Nous sommes donc au cœur de la vocation expérimentale des Parcs. Parce qu'il s'agit de permettre l'implantation d'activités économiques privées, nouvelles, créatrices d'emploi, tout en poursuivant une transition énergétique qui oblige à être économe et à lutter parallèlement pour la biodiversité, activité a priori peu rentable... Quoique... Cela dépend de la définition que l'on se donne de la rentabilité.



Des chefs d'entreprises au départ de la création des «Pépites» dans le Pilat

D'abord connaître les atouts et les faiblesses du territoire

L'outil de gouvernance du développement économique que le Parc naturel du Pilat a imaginé est un bon exemple de démarche préalable qui évite de partir au hasard. À partir de 2005, le parc a géré une Opération Rurale Collective (ORC) financée, entre autres, par

l'État. Dans ce cadre, un diagnostic participatif a été conduit avec les entreprises. L'étude a montré que 64 % des actifs du territoire en sortent tous les jours pour travailler. C'est énorme. Ils font donc leurs courses quotidiennes dans des grandes surfaces sur le chemin du retour. À partir de cette étude, le parc a animé des ateliers participatifs avec une centaine de chefs d'entreprises. La démarche a abouti à déterminer 7 pistes d'action que le groupe appelle les « Pépites ». Il a prévu de créer une carte de fidélité « Pilat », une monnaie locale, un site Internet collaboratif, un lieu d'échanges entre acteurs et consommateurs, une labellisation qualité Parc, un événementiel territorial et l'animation de ce nouveau réseau.

Pour les trois Parcs bas-normands, l'INSEE a réalisé une véritable photographie sociale et économique sur la base des données de 2010. Pour le Parc du Perche par exemple, un document d'analyse plus précise sur l'attractivité francilienne et les difficultés industrielles permet de mieux prendre en compte les spécificités de son territoire. Ce même parc s'est doté d'une base de données sur le bocage et pourra compter bientôt sur une cartographie très précise de l'occupation de son sol, coordonnée par l'EPF (Etablissement public foncier) de Normandie. Intégrés dans un Système d'Information Géographique, ces trois outils vont constituer une aide précieuse au service de la prise de décisions.

En amont de la création d'activités, on trouve aussi l'adaptation des acteurs du territoire à des façons nouvelles de réfléchir, d'agir et d'intégrer leur environnement. Les Parcs, parce que l'expérimentation est dans leurs gènes, sont très actifs dans ce domaine peu connu mais extrêmement fécond.

C'est ainsi que le Parc naturel régional Scarpe-Escaut expérimente plusieurs utilisations du cheval Trait du Nord en milieux urbain et rural pour préserver une race locale menacée de disparition. C'est pour le ramassage des déchets verts d'une commune de 2800 habitants qu'il a démontré en 2014 la valeur économique de ces chevaux : seulement 1 euro de plus la tonne ramassée par rapport à un camion benne et 37 % de gaz à effets de serre en moins. On y ajoute un « petit » plus qui n'a pas de prix : le lien social créé par le passage du cheval, les habitants sortant de chez eux pour parler entre voisins et avec les ramasseurs. Trois communes se sont donc lancées et font maintenant appel à des entreprises privées. Celles-ci y voient la garantie d'un marché annuel et la possibilité de pérenniser leur activité trop souvent cantonnée à des demandes ponctuelles (balades en calèches, ramassage des sapins de Noël, etc.). D'autres se voient fortement impliquées notamment pour la conception de matériel moderne d'attelage et de collecte ou pour l'élevage et la formation des chevaux de trait.

Développer la responsabilité sociétale des entreprises

De son côté, le Parc Livradois-Forez a voulu cultiver la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) de son territoire. Le tissu économique rural est fait d'une multitude de PME et TPE pour qui le carnet de commande est angoissant, donc prioritaire. Or, la bonne santé sociale de l'entreprise, même petite, est un atout pour voir augmenter son chiffre d'affaires. La plupart des artisans et propriétaires de PME en sont conscients mais ont du mal à le formaliser. Le parc a engagé avec ses partenaires économiques un processus d'appui à la mise en place de la démarche RSE pour les établissements de plus de 5 salariés. A coup de rencontres entre dirigeants, de formations, de diagnostics d'entreprise par des experts, la culture sociétale des dirigeants commence à émerger.

Dans la Haute-Vallée de Chevreuse, la situation du commerce local était devenue catastrophique. Les épicerie, boulangeries, bar-restaurants

des populations

fermaient pour être remplacés par des agences immobilières. Le Parc naturel régional a créé – presque en urgence – une mission de développement économique avec l'aide du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce. Et le résultat est au rendez-vous ! Dans la rue de la Division Leclerc à Chevreuse, 5 500 habitants, il y avait 16 agences immobilières en 2002. Aujourd'hui, 12 de ces pas de porte sont occupés par des artisans et des commerçants.

Plus innovant encore, le parc a mis en relation ses producteurs locaux et la « Ruche qui dit Oui », plateforme internet de vente et livraison directes et groupées de produits fermiers et artisanaux, également distribués dans un réseau de commerces proposant des rayons de produits du parc. À partir de cette expérience, le parc a étendu ses actions sur Internet au financement participatif avec le site « Kisskissbankbank » (dons entre particuliers)



Proposition de légende : En Livradois-Forez, le Parc accompagne les entreprises sur la responsabilité sociale et environnementale.

au bénéfice d'une exploitation maraîchère ou bien encore d'installations paysagères de Land-art. Il a poursuivi avec le site « Hellomerci » (prêts solidaires entre particuliers) pour financer une micro-brasserie, une boulangerie et les projets d'une quinzaine d'autres petits commerces pour près de 90 000 € de prêts solidaires par plus de 300 habitants et particuliers en un an.

Expérimenter, innover tous azimuts

En Chartreuse, pour aider concrètement les entreprises locales innovantes à créer et à reprendre des activités, le Parc – avec l'aide de la région et du département – a choisi d'organiser en 2015 des « Trophées de l'innovation », un concours qui permet de fournir des aides directes à des entrepreneurs particulièrement audacieux. A travers divers programmes d'aides au développement économique bénéficiant de fonds de partenaires publics, le parc a aussi pu contribuer à plus de 6 M d'euros d'investissement dans la modernisation et l'innovation des entreprises de son territoire.

2. Activer les filières, provoquer les coopérations, valoriser les atouts locaux.

Dans les Parcs, les ressources naturelles, les patrimoines bâti, culturel et artisanal, les traditions paysannes et les savoir-faire locaux sont valorisés, accompagnés, tissés en réseau, montés en filière. Car tout ce qui fait l'identité d'un territoire de Parc peut concourir à sa richesse.

Le bois pour la construction, l'ameublement ou l'énergie, est une ressource présente dans de nombreux territoires ruraux.

ENTRETIEN



Eliane Giraud,
Présidente de la Commission « Veille, Innovation et Prospective » de la Fédération des Parcs, Présidente du Parc de Chartreuse :

« L'avenir des Parcs dépend de notre capacité à innover ».

Parcs : De quand date la Commission « Veille, innovation et prospective » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ?

Eliane Giraud : Nous l'avons créée au dernier Congrès des Parcs en octobre 2014 suite à la mission que l'on m'avait confiée sur l'avenir des Parcs. L'évolution de la société en général et des territoires ruraux en particulier, nous obligeaient à nous poser une question essentielle : sommes-nous encore capables d'expérimenter, d'être un terrain de recherche ? Cette réflexion, menée avec le CORP (Conseil d'Orientation, recherche et prospective), nous a amené à créer cette commission pour que nous ne cessions jamais de nous poser la question.

Parcs : Avez-vous un programme de travail ?

É. G. : Un objectif principal, plutôt : nous devons rester en phase avec la société. Les économistes parlent de la vie urbaine, de l'industrie urbaine, de la culture urbaine. Le monde rural a disparu du discours dominant. Or, les Parcs montrent que la ruralité est aussi vivante, innovante. C'est une des responsabilités de la Fédération des Parcs que de le faire et de le faire savoir.

Parcs : L'économie des territoires des Parcs dépendrait donc de leur capacité d'innovation ?

É. G. : Nous savons bien que le monde rural est en pleine évolution. On peut prévoir que la fin des quotas laitiers va profondément transformer le fonctionnement de notre agriculture. Or, l'agriculture est à la base de l'économie rurale. Le tourisme aussi va y devenir très différent, parce qu'il y a de moins en moins de neige, par exemple. Pour le monde rural, la question économique est donc centrale et nous devons anticiper ses évolutions. Nous devons entretenir des liens avec les chercheurs pour savoir innover, aider à l'évolution des pratiques des acteurs ■

Encore faut-il que la filière s'organise et fonctionne de manière harmonieuse, c'est à dire équitable. Dans le Parc des Pyrénées ariégeoises, l'Ademe, l'Europe, la Région et le Département avaient aidé à l'installation de réseaux de chaleur dans plusieurs communes et les producteurs de plaquettes commençaient à se battre pour obtenir les marchés en baissant les prix. C'est ainsi qu'un producteur a fini par disparaître parce qu'il n'avait pas voulu s'aligner. Il fallait organiser la filière de manière plus durable. Le parc s'est mobilisé avec les acteurs pour créer une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) dans laquelle on retrouve le parc, les communes clientes et les producteurs et tous ont décidé de pratiquer la vérité des prix. C'est la Scic qui, désormais, répond aux appels d'offre, gère les livraisons et décide des augmentations en concertation avec les clients et les propriétaires forestiers.

Regain pour la marque « Parc naturel régional »



La marque Parc est attribuée depuis plus de 15 ans à des produits, services et savoir-faire. 2000 produits en bénéficient désormais, validés par une commission nationale d'après les cahiers des charges établis par les Parcs.

Désormais, après deux ans de travail collectif, une plateforme de marque, une

approche marketing renforcée et des choix de pérennisation au plan juridique ambitionnent de renforcer sa lisibilité nationale et d'augmenter sa plus value pour les entreprises bénéficiaires. Nouveau nom « Valeurs Parc naturel régional », nouveau logo, nouveau slogan permettront d'affirmer sa dimension nationale tout en maintenant son ancrage territorial par la juxtaposition du nom de chaque Parc. Ce dispositif sera complété par de nombreux outils de communication mutualisés ■

Le Parc du Périgord Limousin mise sur la valorisation de la filière cuir.



La marque Parc au service du bois du Morvan.

Des circuits courts plus équitables

Les bois que l'on trouve dans le Morvan sont divers. Ces essences sont destinées à la menuiserie, à l'ameublement, à la construction ou encore au chauffage. Pour valoriser cette ressource et favoriser la transformation locale du bois, le Parc naturel régional et l'interprofession régionale ont appuyé un groupe d'artisans à créer une association, Artisans Bois du Morvan (ABM). On y retrouve des scieurs, des menuisiers, des ébénistes, des charpentiers, des artisans d'art ainsi que des prescripteurs, des architectes. Dès sa naissance en 2009, l'association a permis l'acquisition d'un premier séchoir commun à plusieurs scieries, a organisé des formations pour les menuisiers, a tenu des stands communs dans les salons et a ouvert un site Internet pour apporter une visibilité à ses membres.



Le projet aujourd'hui est d'aller plus loin en construisant des chaînes de valeur qui favorisent la production de valeur ajoutée sur le territoire. Les marchés visés : la construction/rénovation et l'aménagement intérieur.

En Périgord-Limousin, l'élevage produit du lait et de la viande, mais aussi des peaux qui sont valorisables quand elles sont transformées en cuir. Le Parc naturel régional s'est saisi de cette tradition industrielle locale avec quatre communes de son territoire et à ses « Portes » pour valoriser ces savoir-faire rares. En 2013, il a recruté une salariée mise à disposition de l'Association « Les Portes du cuir ». Cette nouvelle filière réunit des éleveurs, des abattoirs et des tanneries, les industriels de la chaussure, de la maroquinerie, de la sellerie, de la ganterie régionale... L'Association fait donc la promotion de cette filière, complète et cohérente sur le territoire, et va bientôt animer le Pôle d'Excellence Aquitain des Métiers du Cuir et du Luxe, plateau de formation aux métiers du cuir destiné à former les nouvelles recrues des entreprises et à fédérer les acteurs de la filière.

Des richesses enfouies qui pétillent

Pas très loin de là, dans les Monts d'Ardèche, le Parc est riche de nombreuses sources d'eau volcanique dont une centaine à Vals-les-Bains. Quatre eaux minérales sur les 6 sources aujourd'hui exploitées sont marquées Parc, et l'ambition des élus serait de les marquer toutes ! Elles sont aussi un moteur économique de l'activité thermale et du tourisme, d'autant que les Monts d'Ardèche ont maintenant le label Géopark. Un label qui reconnaît ce patrimoine géologique et permet de développer un tourisme spécifiquement géologique.

Le Parc naturel régional du Marais poitevin a acquis une friche industrielle, une ancienne laiterie ayant fermé ses portes en 2004. Pour redonner vie à ce patrimoine architectural emblématique de l'économie locale, le parc a choisi d'installer des producteurs cherchant alors un lieu pour transformer et valoriser leurs diverses productions : conserves, farci poitevin, liqueurs d'angélique, confitures... Cette première installation a enclenché une dynamique permettant la création, par le parc, d'un véritable Pôle des produits du Marais : développement de marchés locaux, installation d'une biscuiterie-chocolaterie, d'une brasserie artisanale et du Conservatoire regroupant les associations de mise en valeur des races animales et végétales locales. 30 emplois non délocalisables ont d'ores et déjà été créés dans cette vitrine du Marais, située à Coulon, principale commune touristique du parc.

Le Parc des Ballons des Vosges a décidé, lui, avec l'opération EcOOparc, d'activer toutes les coopérations économiques possibles

Dans les Ballons des Vosges, des rencontres créatives entre entreprises.



dans 4 vallées devenues territoires pilotes, afin de répondre à des besoins non satisfaits. Ce territoire possède beaucoup de petites entreprises isolées. Parce que le modèle économique dominant pousse à l'individualisation, le parc, avec l'aide d'une Scic (Cooproduction), mobilise les entreprises pour favoriser la mutualisation de locaux, le partage d'emploi ou l'organisation de groupements d'employeurs. Le parc aide les communautés de communes de ces petits territoires à faire se rencontrer les entrepreneurs de métiers très différents, ce qui crée un bouillonnement d'idées. C'est lors d'une de ces rencontres, portant sur la filière alimentaire, en Val d'Argent, qu'est née l'idée d'un magasin collectif de producteurs, un jardin partagé et des ateliers cuisine. Dans une autre vallée, la démarche est orientée vers les professionnels de l'écoconstruction, ailleurs encore vers l'aide à la création d'entreprise.

Aider à l'émergence de toutes les coopérations

C'est à travers son programme Leader que le Parc du Massif des Bauges aborde la question de son développement de la manière la plus globale. Grâce à Leader, le parc œuvre pour la valorisation économique des plus-values environnementales et territoriales des filières agricoles et forestières, le soutien à l'économie de proximité, l'artisanat, les services à la population, l'hébergement touristique... Toutes activités in-dé-lo-ca-li-sables ! (Cf encadré ci-contre). Un pan entier du programme est consacré à la mise en tourisme du territoire, notamment par la valorisation des géo patrimoines, le Massif des Bauges étant aussi «Geoparc»

3. Favoriser les nouvelles formes d'entrepreneuriat

Les Parcs sont ouverts, par ailleurs, à l'accueil des porteurs de projets attirés par la qualité de vie dans un Parc naturel..., même si l'entrepreneur n'est « pas d'ici » et que son projet n'est pas de valoriser les ressources naturelles du territoire. Il suffit que son activité respecte son environnement socialement, culturellement, naturellement...

Dans ce domaine, le Parc de la Brenne est devenu une référence nationale. Il y a 25 ans, le territoire était mourant. Le parc ne pouvait faire autrement que de tenter l'impossible pour inverser la tendance. Pas d'autre solution que le volontarisme. Il a créé une plateforme d'initiative locale et a noué tous les contacts utiles avec les collectivités, les banques, les experts-comptables, les entreprises existantes, les chambres consulaires. Elle octroie des prêts d'honneur, sans garantie et sans intérêts, avec un important accompagnement. Pour cela, Initiative Brenne s'appuie sur une équipe de permanents mais aussi sur deux équipes de bénévoles. La première participe à l'instruction des dossiers lors de comité d'agrément pour l'attribution de prêts d'honneur, et la seconde à l'accompagnement post-crédation.

Nicole Confolant, bénéficiaire d'un prêt d'honneur d'Initiative Brenne.



ENTRETIEN

Anne Franceschi,
vice-présidente du Parc du Massif
des Bauges, présidente du GAL Leader :

« L'économie touristique moteur de l'économie rurale du Massif des Bauges »

Pourquoi le Parc des Bauges travaille-t-il prioritairement sur le tourisme pour développer son économie ?

Anne Franceschi : Je suis, moi, une fille du Nord, un territoire dévasté par l'industrie quand elle en a disparu. Autrefois, le montagnard avait de l'audace, de l'imagination et il faisait un métier l'hiver et un autre l'été. Comme le Nord, le massif des Bauges est passé au siècle dernier par une crise forte : exode rural, agriculture délaissée, disparition du tissu des entreprises... Le parc a permis de soutenir une agriculture de qualité, les entreprises du bois... et de redonner de la fierté à nos forces vives. Aujourd'hui, c'est le tourisme de proximité qui tire l'économie et la consommation locales. Il faut donc l'investir davantage.

Comment le programme Leader peut-il permettre d'aller plus loin ?

A.F. : Je considère que disposer de fonds européens est une opportunité de changement. Notre tissu économique n'a pas conscience de sa chance : paysages préservés, multiples possibilités d'activités, du sport à la contemplation, en passant par la culture ou les produits du terroir. Il faut convaincre - les commerçants, les restaurateurs et les lieux d'accueil - qu'il est utile de rester ouvert toute l'année et même le dimanche. Des patrimoines naturels et culturels préservés, plusieurs AOP fromagères dont la Tome des Bauges, les vins de Savoie avec leurs caveaux que nous avons signalés, le label Vignoble et Découvertes, l'artisanat d'art, toute cette offre doit concourir à rendre notre territoire attractif et accueillant aux 4 saisons. Le Syndicat mixte du Parc s'est engagé dans Leader pour aider les acteurs locaux à se rendre compte qu'ils pourront vivre mieux en valorisant tous ces trésors, tout en ayant le plaisir de les partager avec nos visiteurs ■

La plateforme soutient en moyenne 45 projets par an, ce qui permet la création ou le maintien de plus de 80 emplois. 70 % des entreprises créées en Brenne passent par cette plateforme.

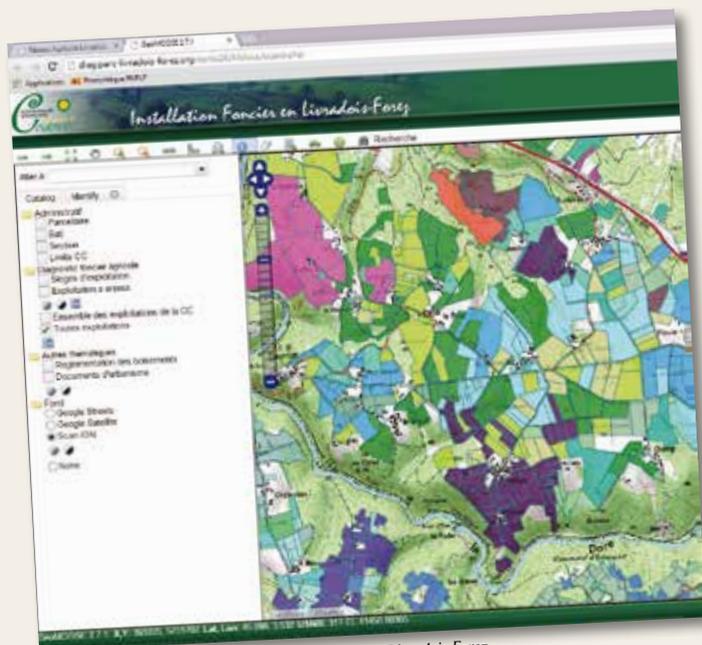
Est-ce un hasard ? Les Parcs très actifs depuis longtemps sur le développement économique le sont désormais sur le social : pôle petite enfance, actions jeunesse et contrat local de santé en Brenne, RSE dans le Livradois Forez forment une continuité d'actions en faveur de l'homme actif sur son territoire.

Télétravail, foncier agricole, tourisme...

Le Parc naturel régional du Verdon a fait le même constat que celui du Pilat : dans une enquête de 2009 il a appris que 40 % des actifs travaillaient hors du territoire du parc. Mais il a réagi autrement. Partant du principe que ces déplacements quotidiens étaient coûteux, pas toujours indispensables et qu'ils privaient le territoire de savoir-faire utiles, il a décidé de réfléchir à la re-localisation du travail en créant des « centres de travail partagé ». Ces locaux aménagés pourront accueillir des télétravailleurs occasionnels ou réguliers, mais aussi des

travailleurs indépendants, des personnes en recherche d'emploi, des étudiants, des collégiens et lycéens et même des touristes qui auraient besoin de reprendre contact avec le bureau pour une heure ou deux...

On pourra y mener aussi des actions de formations pour les artisans, accueillir temporairement des TPE en création, etc.



La cartographie au service du suivi fin du foncier en Livradois-Forez.

Plusieurs communes ont déjà proposé des locaux disponibles. En 14 mois depuis le lancement du projet, 7 lieux potentiels ont émergé tout autour du territoire, et les services du parc réfléchissent à agréger à ces lieux de co-working, selon les besoins et les opportunités, d'autres services comme une crèche, une AMAP, une galerie d'art ou une « conciergerie numérique »...

Le maintien de l'activité agricole est essentiel pour la pérennité de la vie économique dans un Parc et cela dépend d'abord de la capacité du territoire à attirer de jeunes agriculteurs. Le Parc du Livradois-Forez fait donc ce qu'il faut pour que le foncier agricole soit géré de la manière la plus efficace possible. Aucune possibilité de reprise ne doit être perdue ! Un chargé de mission s'y consacre par convention avec 9 communautés de communes. Il recense les exploitants qui partent à la retraite sans successeur, le plus tôt possible, les intègre dans son système cartographique, travaille avec le Département, la Chambre d'Agriculture, les Safer, l'association Terres de liens (pour le bio).

Volontariste aussi, la démarche du Parc naturel régional de l'Avesnois, qui accueille un tourisme vert de proximité. Le parc s'est joint au projet de tourisme durable d'IPAMAC, réseau des Parcs en Massif Central. Avec l'agence Place voyage, le Parc de l'Avesnois a mené une expérience pilote qui s'est concrétisée par la création de 3 journées « randonnée découverte » clé en main et un séjour cyclo touristique de 5 jours/4 nuits au cœur des 3 Parcs du Nord-Pas de Calais. Cette initiative ouvre des perspectives intéressantes en termes de marketing touristique et de lisibilité à l'échelle nationale voire européenne.

Une économie sociale et solidaire

Pour mieux développer leur territoire, les Parcs peuvent aussi bousculer les habitudes pour mettre l'accent sur la coopération locale. Le Parc Loire-Anjou-Touraine a décidé d'ouvrir cette année son concours Eco-Trophée – 8^e édition – aux entreprises de l'économie sociale et

solidaire, c'est à dire aux associations et aux coopératives. Cette « autre » économie, trop souvent réduite à l'insertion, représente 14 % des emplois sur le territoire dans des activités très variées. La remise des prix donnera l'occasion de découvrir une Scic qui a sauvé un abattoir, un partenariat entre des agriculteurs et une structure d'insertion pour livrer des paniers aux habitants des villes voisines.

Dans le Luberon, cette activation globale des activités économiques passe par la renaissance d'une filière liée aux ressources locales et qui avait complètement disparue : les colorants végétaux. Car une réglementation nouvelle va obliger les entreprises à abandonner les colorants issus de la pétrochimie ; pour les agriculteurs, cela peut représenter une diversification intéressante de leur activité ; et une association, Couleurs végétales de Provence, avait besoin de trouver des producteurs pour mener à bien son projet de relance de la production et de la vente de colorants végétaux en Provence.

C'est pour le parc une aubaine de pouvoir diversifier la production agricole locale en bio, de créer de l'emploi durable, de se rapprocher d'entreprises de la cosmétique ou du tissage en faisant renaître un savoir-faire directement lié à la nature des sols et du climat provençal.

Retrouver les savoir-faire perdus pour tester le futur

Plus innovant encore, le Parc Oise Pays de France travaille avec la ville de Senlis et un centre de recherche sur le biomimétisme qui s'installe dans un ancien établissement militaire. Le biomimétisme est une voie très prometteuse de recherche et de développement qui s'inspire de la nature pour tirer parti des réponses techniques qu'elle a spontanément trouvées à ses besoins. Par exemple, l'aérodynamique du TGV s'est inspirée de celle du martin-pêcheur et la bande Velcro reproduit le système d'accroche de la bardane.

Le parc s'est tout de suite porté volontaire pour être partenaire de la création de ce laboratoire, parce que le biomimétisme est au cœur des logiques que les parcs suivent pour innover, parce que c'est conforme à leur mission d'expérimentation.



Les colorants végétaux redeviennent, dans le Luberon, une diversification intéressante pour les agriculteurs.

Une autre vie économique s'invente dans les Parcs, autrement dit une autre société, économe en énergie, respectueuse de notre santé au sens le plus global et de notre environnement. Les Parcs naturels régionaux, en économie aussi, testent le futur ■

Fabien Hobléa,

président du Comité scientifique de Chartreuse, attentif à ses sommets, ses pentes et leurs entrailles...



Ph. © S. Barnave

Un comité de savants pluridisciplinaire veille en Chartreuse. Y compris sur l'esprit des lieux... Pour mieux conjuguer conservation, développement respectueux de la Charte du Parc et innovation, il est depuis 15 ans à la disposition des élus et au service des divers usagers du Parc.

La plupart des projets sur le territoire d'un Parc naturel régional a tout à gagner d'un éclairage et/ou d'une médiation scientifiquement fondés. Saisi à l'occasion par les élus, ou sinon auto-saisi, le Conseil scientifique du Parc de Chartreuse est présidé par un universitaire qui «fait corps» avec ce territoire : que n'a-t-il exploré ses sommets, ses pentes et leurs entrailles!

Président du Conseil Scientifique du Parc de Chartreuse, notamment, Fabien Hobléa est enseignant-chercheur en géographie environnementale à l'Université Savoie-Mont Blanc. «Ce n'est pas un conseil naturaliste», prévient-il. D'ailleurs sa lettre de mission a resserré le nombre des membres (une quinzaine) et l'a élargi à des expertises débordant celles des sciences dites dures. Spécialité de son président, la géographie environnementale est d'ailleurs «une discipline au carrefour de beaucoup d'autres : économie, sociologie, culture...», un positionnement fort utile au regard de la gestion du territoire portée par la Charte, convient Fabien Hobléa.

Spéléologue, coureur de fond...

Ses centres d'intérêt «percolent» à merveille en ce milieu : arrosé, boisé, caverneux. A l'origine d'un Observatoire participatif de l'eau en Chartreuse-Guiers, ce savant ouvert aux profanes est également ancien champion de course à pied en milieu naturel qu'on appelle le trail, et de longue date passionné de spéléologie. Des activités constitutives de l'identité du Parc.

Au nord, bien visible par temps clair depuis le musée de l'Ours des cavernes à Entremont, la Balme à Collomb du mont Granier recelait les ossements d'animaux préhistoriques y hibernant vraisemblablement depuis au moins 45000 ans, jusqu'à leur découverte à l'automne 1988 par deux veinards collègues du Spéleo club de Savoie auquel Fabien Hobléa appartient depuis son arrivée dans la région, adolescent. Ironie du sort, la découverte de la Galerie des Ours, close naturellement depuis des millénaires, eut lieu pendant qu'il crapahutait en tant qu'«appelé» dans les cavernes du plateau d'Albion voisin. Quelle guigne! Mais Fabien Hobléa a ensuite repris le flambeau, et donné encore plus de visibilité à cette trouvaille inopinée en œuvrant au projet à la fois scientifique, éducatif et

touristique du Musée de l'Ours des cavernes*. C'est aujourd'hui, à Entremont-le-Vieux, un substitut à la visite de la grotte elle-même, plus accessible et accueillant, et le 4ème site culturel payant de Savoie le plus fréquenté. S'y voit un film pédagogique pour partager avec le grand public la «réalité» de la fabuleuse grotte. Il reconstitue la vie des animaux et de l'homme à l'époque paléontologique grâce à une innovation : la caverne scannée (la 2ème en France) grâce au mécénat d'EDF et un film en 3D – une première, il y a 15 ans! En projet, un autre film et à l'été 2016, pour fêter les 20 ans de cette découverte, une grande fête préhistorique avec, durant 2 jours, l'extraordinaire possibilité de visiter la Balme à Collomb «en vrai».

... et géographe du territoire dans toutes ses dimensions

Haut lieu de la spéléologie – et berceau de l'entreprise Petzl y fabriquant aujourd'hui encore du matériel mondialement réputé, la Chartreuse développe un trail «responsable», fort du conseil d'un ancien champion en la matière, Fabien Hobléa toujours. Réseau de pistes, compétitions, gîte, matériel conçu, vendu, voire fabriqué sur place (RaidLight), l'activité est à plus d'un titre attractive. Un projet de piste forestière sur le territoire du monastère de St Bruno qui tire son nom du massif, la Grande Chartreuse, a aussi mobilisé le Conseil scientifique. De même, un projet de micro-centrale susceptible de troubler le silence, et donc l'esprit des lieux. Cet aspect a suscité la création d'un groupe de travail, controversée, au sein du Conseil. Autre question soumise à sa sagacité, quand le Bouquetin réintroduit sous la houlette du Parc, Flocon, s'est retrouvé un hiver piégé par sa gourmandise, entraînant dans son sillage de «mâle dominant» quelques femelles obnubilées : laisser faire la nature ou bien les secourir? Un point d'éthique épineux... que les membres du Comité scientifique n'ont pas eu à trancher cette fois. Dame nature les a devancés. D'autres cas de conscience surgiront du bois (gaz de schiste? Center Park?) abondant ici, comme l'eau du ciel. Apparemment ■

*Sur ce sujet, lire aussi portrait de Michel Philippe, revue Parcs n° 64, 2009.

Contact :
Fabien Hobléa
Tél. : 04 79 75 81 36
Mail : hoblea@univ-savoie.fr

Pyrénées catalanes

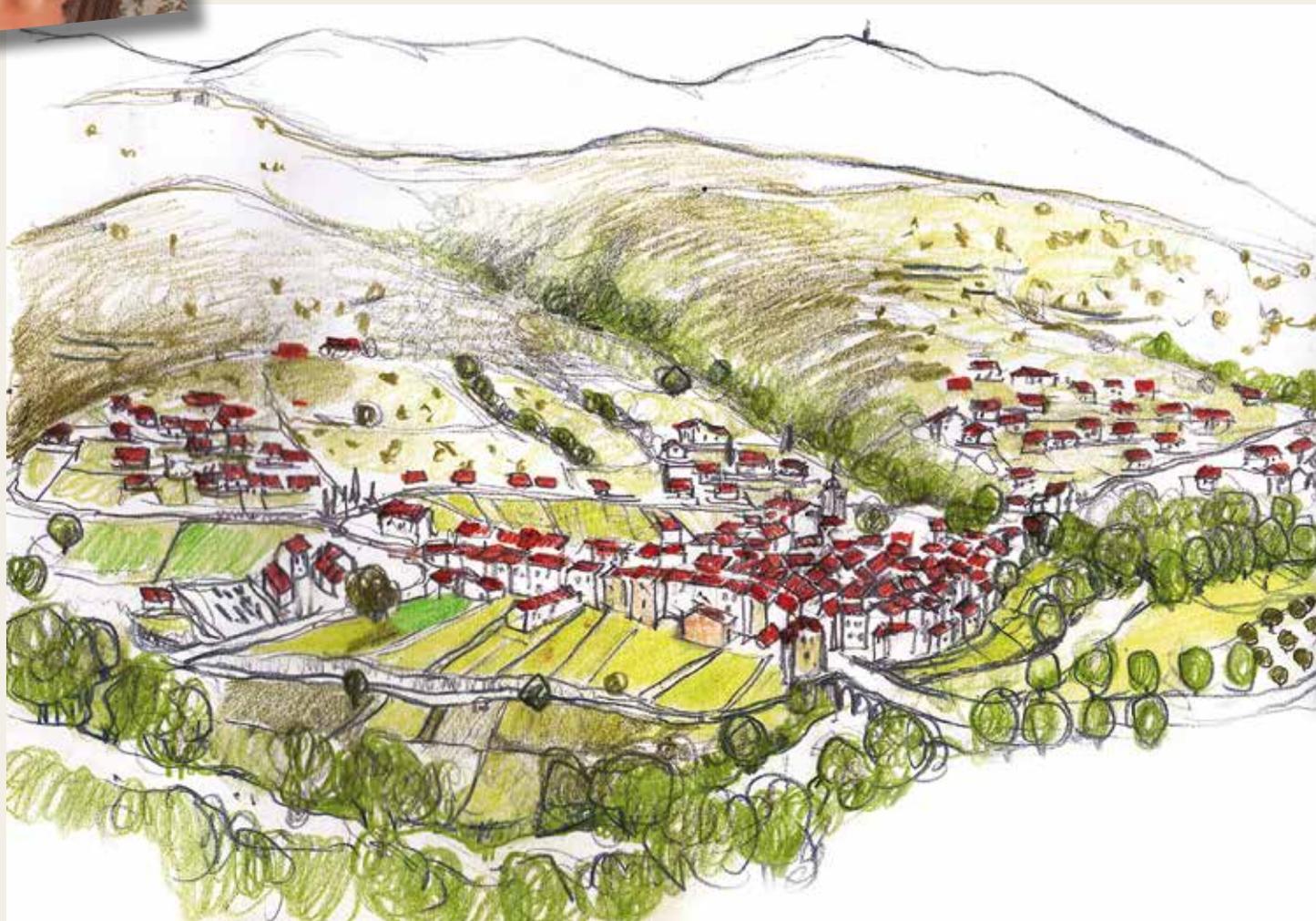


Lucie Julien, chargée de mission Paysage



Ph. J.-L. Vain / Agence Traversa.

Pour Lucie Julien, le paysage est avant tout une expression de la culture locale, et son métier autant poétique que naturaliste. Mais c'est aussi une série de tâches très concrètes sur le terrain de l'aménagement et de la pédagogie.



Croquis d'analyse paysagère de Lucie Julien réalisé dans le cadre de l'Atelier Local d'Urbanisme et de Paysage de la commune de Catllar. L'entrée paysagère permet de comprendre les particularités et les évolutions des territoires, d'imaginer et de définir ensemble leur devenir, dans le cadre d'un document d'urbanisme par exemple.

Lucie Julien est aimable et parle avec douceur, mais aussi avec détermination. Elle sait ce qu'elle veut et depuis toujours. Elle a commencé par passer un bac «Arts appliqués» et pensait devenir architecte, mais elle aimait trop les grands espaces. C'est ainsi qu'après l'école des paysages de Blois puis plusieurs années de conception en bureau d'études, elle est devenue chargée de mission Paysage pour le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

Elle parle de son métier comme d'une activité culturelle : «Le paysage est fruit de la rencontre de l'homme et d'un territoire. Sans le regard des humains, le paysage n'existe pas. Tout ce que nous savons, la manière dont nous vivons et transformons nos espaces nourrissent aussi notre représentation du paysage. Par exemple, en Catalan, pour dire "il est beau ce paysage", on dit : "Que bonic aquest país" (qu'il est bon ce pays), car la représentation de la beauté d'un lieu est surtout liée à son caractère fertile et nourricier.

Des conseils, de l'urbanisme et de la pédagogie

Elle va quotidiennement sur le terrain. "Je donne beaucoup de conseils aux communes, raconte-t-elle. J'interviens à leur demande sur des espaces de vie que les élus souhaitent aménager, ou je repère des zones qui doivent être travaillées – les "points noirs" du paysage –.

Ensuite, il s'agit d'élaborer des programmes de travaux et de les faire réaliser. Pour les petits projets ne nécessitant pas de bureau d'études, elle fait une esquisse intégrant les problématiques d'un site, ses caractères et ses usages, elle en discute avec les élus, puis elle les aide à réunir les moyens d'entreprendre les travaux, avec des entreprises ou en régie directe. Il s'agit souvent d'aménagements et de matériaux simples, imprégnés par la culture locale.

"Avec les petites communes, poursuit-elle, le parc organise des chantier-école avec les agents techniques de plusieurs villages. En trois

Charles Moncouyoux et Mélina Semensatis créent le Bus 26, un restaurant itinérant

jours, un expert leur apprend à remonter un mur en pierres sèches ou à créer des massifs d'espaces verts durables, et à l'issue des stages le chantier est achevé. J'interviens aussi avec les chargés de mission urbanisme, aménagement, agriculture et espaces naturels du parc, sur un atelier 'Urbanisme et paysage'. Nous travaillons, entre autres, avec le CAUE sur une commune qui subit un étalement urbain assez important, en l'aidant à trouver des solutions pour densifier son centre bourg et faire revivre son potentiel agricole".

La mission Paysage comporte aussi un volet pédagogique, conçu avec la chargée de mission éducation à l'environnement. Elle organise des animations auprès du grand public, des écoles et des élus locaux autour de l'Observatoire photographique du paysage, qui permet de mesurer l'évolution de nos paysages dans le temps. Elle a participé au guide de la bonne gestion sylvicole des forêts édité par le parc, car le paysage est au cœur de l'écosystème dans son ensemble.

Quels paysages demain pour nos montagnes ?

Enfin, dans ces Pyrénées qui commencent à ressentir le réchauffement climatique, le paysage se trouve aussi au cœur du projet économique et touristique du parc. Il est nécessaire de mieux intégrer les différents projets et équipements, et préserver ainsi la principale source d'attractivité que les paysages représentent pour le territoire.

"Vaste et à la rencontre de multiples acteurs, ce thème est parfois complexe, mais je travaille la plupart du temps dans un cadre somptueux, conclut-elle, et cela donne tout le courage nécessaire pour le valoriser" ■

Contacts :
Lucie Julien
Tél. : 04 68 04 97 60
Mail : lucie.julien@pnrpc.fr



Beaucoup plus qu'un food-truck, ce jeune couple de professionnels a lancé début juillet sur les routes des Volcans un restaurant gastronomique aménagé dans un bus à étage : le Bus 26. Il va s'installer dans les paysages les plus symboliques du territoire et met en valeur les produits locaux.

Ils se sont connus dans une cuisine, lui au piano, elle en salle, et depuis ne se quittent plus. Il a appris la cuisine avec trois grands chefs du Massif central, Régis Marcon (3 macarons au Michelin) dans les Monts du Velay, puis Serge Vieira (Bocuse d'Or 2005) dans le Cantal et Philippe Brun dans la haute vallée de l'Allier. Il y a appris, par-dessus tout, l'amour des produits et le partage de son savoir-faire.

À deux, ils ont voulu naturellement ouvrir leur propre restaurant pour s'exprimer. Mais ce qu'ils pouvaient acheter ne leur plaisait pas. Un jour, après avoir parcouru un salon hôtelier parisien, ils ont déjeuné dans un restaurant sur une péniche. Ce fut le déclic qui a fait germer très vite l'idée du bus, une idée originale qui permet de rendre itinérant un «vrai» restaurant avec sa cuisine faite sur place.

Ils ont préparé le projet avec une minutie et une rigueur très professionnelle. Ils ont acheté un bus à étage d'occasion et l'ont fait surélever pour que les grands convives ne soient pas obligés de se plier en deux pour entrer dans la salle. Au rez-de-chaussée, le poste de conduite, l'accueil, des sanitaires et la cuisine, avec tout ce qu'il faut pour travailler, y compris un four pour les cuissons à basse température!

Au siège de Châtel-Guyon, un laboratoire permet le stockage des matières premières et quelques pré-

parations de base trop longues à réaliser dans le bus (les fonds, les réductions...) selon le menu du moment.

Le coût total de l'investissement est de 470 000 euros, dont la moitié pour l'achat du bus. Il a fallu 9 mois pour réunir le financement auprès, principalement, du Crédit Mutuel, de la Région et du Parc des Volcans d'Auvergne sur des fonds Leader.

Puis les deux jeunes entrepreneurs ont démarché 26 communes dans lesquelles ils prévoyaient de s'installer. 24 ont dit «oui» tout de suite à 50 km en moyenne autour de Clermont-Ferrand. Puis, Charles et Mélina ont rédigé et tiré une plaquette avec un questionnaire à 300 exemplaires, pour faire une petite étude de marché. Premier bon signe du destin, ils ont dû réimprimer le questionnaire à 4 000 exemplaires pour satisfaire la clientèle potentielle...

La carte est réduite, elle changera régulièrement et intégrera tous les produits locaux. Quatre menus sont proposés à 26, 31, 41 et 51 euros. Et comme son nom l'indique, le Bus 26 peut servir 26 couverts maximum. Il restera 3 ou 4 semaines dans un village du jeudi midi au lundi soir, dans le bassin clermontois l'hiver, l'été dans les paysages des volcans, en plein cœur de village ou face à un paysage emblématique.

Le Bus 26 a commencé le service dans les premiers jours de juillet 2015, et nos

deux entrepreneurs étaient soulagés : le lancement était une réussite!

Jérémie Craipeau, chargé de mission au Parc, est lui aussi satisfait et soulagé.

Cette valorisation du

territoire par la gastronomie est une aubaine, mais un projet aussi innovant n'entraîne dans aucune case préétablie. Le financement Leader obtenu par le Parc fut un vrai coup de pouce vers la réalisation du projet. ■



Contact :
Restaurant le Bus 26,
Charles Moncouyoux,
chef de cuisine et gérant,
Mélina Semensatis, co-gérante.
Tél. : 06 43 25 74 37
Site : www.lebus26.fr
Mail : contact@lebus26.fr

François Hollande et Ségolène Royal en visite dans le Parc du Massif des Bauges



Le Président s'était engagé à se rendre dans un parc lors de la rencontre des Présidents de Parcs à l'Élysée. Un engagement concrétisé cet été dans le Parc du Massif des Bauges lors de la promulgation de la loi sur la transition énergétique que la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a fait passer au Parlement. Une occasion d'y signer la convention TEPOS pour l'obtention du Fonds de Transition Énergétique en présence de Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs et Philippe Gamen, Président du Parc du Massif des Bauges avec ses partenaires du projet, les agglomérations d'Annecy et Chambéry. François Hollande a par ailleurs relevé la capacité des Parcs de fédérer des milieux professionnels, des catégories, au-delà des territoires et des collectivités, et d'être des moteurs de l'innovation.

Université d'été des Parcs



La Parc du Luberon et la commune de Lourmarin ont accueilli les 2 et 3 juillet la 1^{re} université d'été des Parcs. Présidents, directeurs de Parcs, chercheurs et partenaires

-120 participants au total – ont débuté l'importante réflexion sur la relation Homme-Nature, programmée jusqu'à l'an prochain, qui aboutira à la publication d'un manifeste à l'occasion des 50 ans des Parcs en 2017. L'université d'été a donc permis de produire les premières réflexions sur la base de controverses rédigées par des membres du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective de la Fédération. Des débats brillamment restitués sous forme d'une carte postale par Marjorie Jouen* et conclu par le regard extérieur – mais connaisseur des Parcs – d'Allain Bougrain-Dubourg, Président de la LPO.

*Retrouvez ce texte sur le site Internet de la Fédération des Parcs

Les montagnes des Parcs en vedette à Paris

Dans le cadre de l'exposition « Montagnes de France » sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris du 21 mars au 21 juillet 2015, deux journées de colloque ont réuni les experts de la montagne en France. En plus de la valorisation de 23 Parcs naturels régionaux de montagne, la Fédération,

partenaire de l'exposition, a témoigné lors de la journée du 4 juin « Une autre montagne s'invente ici » au Palais du Luxembourg.



Des experts et partenaires sont ainsi venus débattre et exposer leur vision sur deux thèmes : « territoires de montagne, dynamiques et innovants » et « La montagne, grandiose et fragile nature ». Cette opération était organisée par le magazine Terre Sauvage et le Sénat avec plusieurs acteurs et partenaires de la montagne.

Contact : Nathalie Streib
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr

Les Parcs contribuent au développement du slow tourisme et de l'écotourisme en France

Suite aux Assises nationales du tourisme, le gouvernement a lancé 5 pôles nationaux d'excellence dont un sur le « Slow tourisme/écotourisme », destiné à promouvoir la destination « France » à l'étranger en matière d'itinérance et plus largement d'écotourisme. Les Parcs en sont des acteurs majeurs, ils se proposent d'en constituer la vitrine. Pour cela, ils entendent valoriser leurs nombreux atouts : des territoires préservés, une image et plus précisément une marque « Parc naturel régional » faisant sens en terme de destination touristique. Ils disposent également de la Charte Européenne du Tourisme Durable structurant l'offre et d'une stratégie autour de 4 axes : destination d'excellence, mais ouverte à tous ; offres touristiques spécifiques ; promotion responsable et mise en marché par des acteurs professionnels ; coopération (ville/campagne, acteurs privés et publics). En outre, les Parcs ont un taux de fonction touristique et une part d'emploi touristique supérieures et disposent de plus d'équipements de randonnée. Pour renforcer la visibilité de cette filière, la Fédération des Parcs a proposé au gouvernement, lors d'une rencontre mi-juillet avec le secrétaire d'État à la promotion touristique, Mathias Fekl :

- L'appui à la mobilisation d'une offre écotouristique plus conséquente dans les Parcs à destination des marchés étrangers, grâce à un dispositif créé par le gouvernement : un contrat de destination nationale écotouristique « Parcs naturels régionaux ».
- Une contribution des Parcs à alimenter une plateforme digitale « Écotourisme » de promotion et de commercialisation.
- La mobilisation du réseau des Parcs pour favoriser le transfert d'expériences et de savoir-faire « d'ensemblier

du territoire » sur d'autres territoires français, mais aussi à l'étranger.

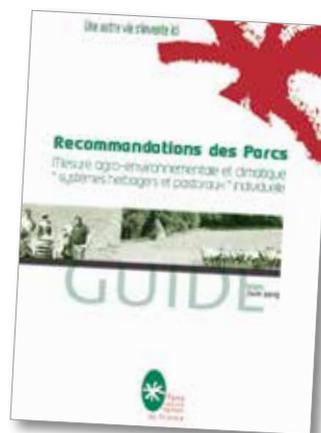
Contact : Stéphane Adam
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : sadam@parcs-naturels-regionaux.fr

MAE : Sortie du guide « Recommandations des Parcs »

La Fédération des Parcs a réalisé un guide sur la mise en œuvre de la mesure agroenvironnementale et climatique « systèmes herbagers et pastoraux » (MAEC SHP) individuelle sur les territoires. Par cette étude de 66 pages, les Parcs naturels régionaux ont souhaité expliquer les enjeux et les objectifs pour les territoires à porter la MAEC SHP, qu'ils soient de montagne, de piémont ou de plaine. Ils ont aussi voulu livrer leurs recommandations et les illustrer par des exemples pour mettre en œuvre la mesure dans une logique de maintien, mais aussi de progression des systèmes. Les Parcs mettent ainsi à disposition leur capacité d'expertise et d'expérimentation pour un dispositif nouveau

qui s'enclenche. Ce guide, financé par le ministère de l'Agriculture, a été réalisé avec l'appui technique de Scopela et la contribution de trois Parcs : Brenne, Haut-Jura et Causses du Quercy.

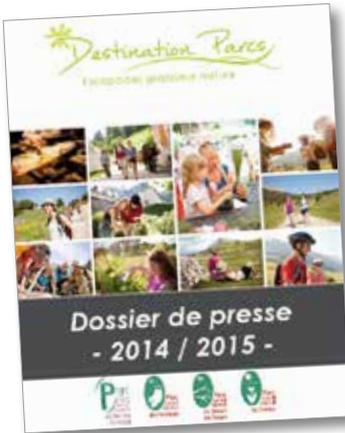
Contact : France Drugmant
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr



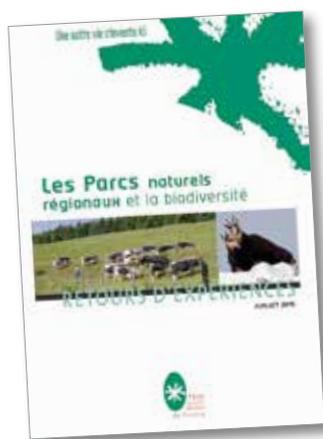
Une lettre d'information pour l'agroécologie

La Fédération lance une lettre d'information semestrielle sur les actions des Parcs autour du thème de l'agroécologie, à destination des Parcs et de leurs partenaires. Le projet agroécologique pour la France a été lancé en 2012 par le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt avec l'ambition de produire autrement, en améliorant la performance économique, environnementale et sociale des exploitations. Les Parcs sont depuis longtemps engagés avec leurs partenaires dans des actions agro-écologiques auprès des agriculteurs. La Fédération des Parcs a signé une convention pluriannuelle d'objectifs signée en 2014 avec le ministère de l'agriculture pour la mise en œuvre d'actions de développement vers l'agroécologie au travers de la mobilisation de son réseau.

Contact : France Drugmant
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr



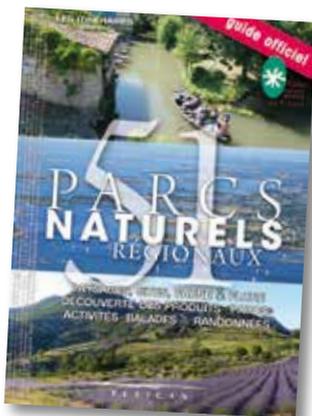
Parcs et biodiversité : retours d'expériences



La Fédération des Parcs a édité au printemps, avec le soutien du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et de GRTgaz, un document de 16 pages « Parcs naturels régionaux et biodiversité : retours d'expériences ». Une vingtaine d'initiatives innovantes y sont décrites et des partenaires des Parcs y témoignent. Les Parcs montrent notamment leur savoir-faire dans la prise en compte de la biodiversité dans les politiques territoriales : agriculture, urbanisme, gestion forestière, énergie, aménagement du territoire, risques, tourisme, etc.

Contact :
Thierry Mougey
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

Guide Itinéraires édition 2015



Le guide de découverte « Itinéraires Parcs naturels régionaux » connaît sa 3^e réédition depuis sa parution en 2012.

Une nouvelle couverture estampillée « Guide officiel », l'intégration des trois derniers Parcs, la mise à jour de l'ensemble des données et la modification des QRcodes renvoyant à des informations touristiques constituent les nouveautés de cette publication. Elle est disponible en librairies depuis juin au prix de vente – inférieur au précédent – de 24,90 €.

Contact : Olivier André
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

Adhésion de la Fédération des Parcs à ENVIROPEA

La Fédération a adhéré récemment à l'association Enviropea afin que les Parcs puissent bénéficier d'informations et d'accompagnement sur les programmes européens. Cette association a pour double objectif de faire connaître et

Les Parcs et la forêt : renforcement de partenariat et contribution nationale

La Fédération des Parcs et la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) ont signé au printemps une convention de partenariat pour six ans. Forces de proposition dans les politiques publiques, les deux réseaux souhaitent mettre en avant la complémentarité de leurs actions au service de la forêt. Par exemple par les chartes forestières de territoire (CFT) qui mobilisent 24 Parcs pilotes et une coordination nationale réalisée par la FNCOFOR. Les deux organismes ont ainsi fait une note commune sur le renforcement des CFT dans le cadre du futur Programme national forêt bois (PNFB). Cette note intègre la contribution plus globale de la Fédération des Parcs au PNFB, par des propositions pour une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, intégrant l'enjeu de la biodiversité, du changement climatique, etc.

Contact : Claudy Combe
Tél. : 04 73 95 57 57
Mail : foret@parc-livradois-forez.org



Deux ministres signent la Charte partenariale relative à l'Éducation au territoire et au développement durable

Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs ont signé en avril cette Charte conclue pour une durée de trois ans. L'implication de l'école apparaît plus que jamais capitale pour les enjeux de protection de la biodiversité.

La mise en commun de l'expertise, des compétences et des ressources propres à chacun des signataires vise en particulier à développer 5 axes de travail parmi lesquels le développement des sorties scolaires dans les territoires des Parcs, la construction de projets fédérateurs avec les établissements scolaires et les territoires, la formation continue ou initiale des enseignants sur la connaissance du territoire naturel et culturel ou encore la réforme des rythmes scolaires.

Contact :
Elen Gouzien,
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : egouzien@parcs-naturels-regionaux.fr

comprendre les politiques européennes et les financements qui contribuent à leur mise en œuvre sur les thèmes de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, et d'aider les porteurs de projets dans leurs démarches pour mobiliser ces financements (accès privilégié aux activités de veille et de communication, de formation,



d'assistance au montage de projets, d'accompagnement dans la mise en œuvre). Enviropea est notamment en charge de l'assistance technique de la Commission européenne pour LIFE Environnement pour la France.

Contact : Katy Monier
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr
En savoir plus : www.enviropea.com

La Fédération des Parcs et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), naturellement.

Les deux réseaux ont renouvelé, le 1^{er} avril pour 5 ans, leur partenariat en présence de la ministre Ségolène Royal. Les deux réseaux se complètent dans leurs compétences : les Conservatoires sont des spécialistes de la gestion des milieux naturels et disposent de la maîtrise foncière sur de nombreux milieux naturels et les Parcs sont des territoires d'expérimentation en développement durable dont une des missions fondamentales est la prise en compte de la biodiversité.

Contact : Thierry Mougey
Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parc-naturels-regionaux.fr
N° 76 - Octobre 2015

Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Rédacteur en chef : Pierre Weick
Secrétariat de rédaction : Olivier André
Comité de rédaction : Olivier André, Yvon Brunelle, Emmanuelle Dubois, Catherine Marlas, Guy Poupard, Valérie Rogez-Boubouneille, Jean-Luc Varin et Pierre Weick.
Contribution au Focal : Stéphane Adam
Relecture : Martine Laborde et Valérie Petel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Hélène Binet, Michèle Bernard-Royer, Jean-Luc Varin
Conception et réalisation : Agence Traverse
Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger
Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : © Daniel Gillet et Eva Unruh / PNR Vexin français
ISSN : 0982 6246



40 ans
d'ambition
pour le littoral



En 2015,
retrouvez toutes les manifestations sur
www.conservatoire-du-littoral.fr

touslittoralistes !



Conservatoire
du littoral